

GRUPE PUBLIC ET RÉASSUREUR INTERNATIONAL

GRUPE
CAISSE CENTRALE DE RÉASSURANCE





02 LE GROUPE CCR EN 2018



- 04 2018, les temps forts
- 12 Message du Président, **Pierre Blayau**
- 14 Message du Directeur Général, **Bertrand Labilloy**
- 16 Une politique d'investissement prudente

18 CCR, RÉASSUREUR PUBLIC



- 20 Un régime d'indemnisation toujours plus utile
- 22 Anticiper l'impact du changement climatique
- 24 Gestion des fonds publics
- 25 Prévention, un nouvel objectif pour CCR
- 26 Terrorisme, les nouveaux risques
- 28 Chiffres clés

30 CCR RE, RÉASSUREUR INTERNATIONAL



- 32 Une croissance saine et rentable
- 34 Une politique de souscription diversifiée et maîtrisée
- 35 Des implantations locales au Canada et au Liban
- 36 Des équipes internationales alliant expertise technique et expérience commerciale
- 38 Chiffres clés

40 CCR, UNE ENTREPRISE RESPONSABLE



- 42 L'humain au cœur de la politique du Groupe
- 44 CCR, investisseur responsable
- 46 CCR, mécène environnemental, culturel et social

48 GOUVERNANCE ET COMPTES



- 50 Les conseils d'administration de CCR et de CCR Re
- 52 Le comité exécutif du Groupe CCR
- 53 Résultats 2018 : Groupe CCR, CCR, CCR Re

PROFIL ET MISSIONS

— Le Groupe Caisse Centrale de Réassurance, détenu par l'État français et fort d'une expérience de plus de 70 ans en réassurances publiques et de marché, se classe parmi les 25 premiers acteurs internationaux de la réassurance.

Réassureur public, CCR propose aux entreprises opérant en France, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables.

Réassureur international, CCR Re, filiale de CCR, réassure les branches Vie, Non-Vie et Spécialités en France et à l'international.

Le Groupe Caisse Centrale de Réassurance est aujourd'hui un acteur incontournable de la réassurance, reconnu pour sa grande expertise dans la gestion des risques et leur anticipation. Au 31 décembre 2018, le Groupe compte 268 collaborateurs exerçant plus de 30 métiers. Motivés par la satisfaction de leurs clients, ils exercent leur expertise avec le plus haut degré de professionnalisme. Cet engagement dans leur activité renforce la performance du Groupe et lui permet de répondre aux exigences de ses missions et aux attentes de son actionnaire.



LE GROUPE CCR EN 2018

— 2018 a été une année marquée par une nouvelle série de catastrophes naturelles, la gestion des conséquences du cyclone Irma et la poursuite de la transformation du Groupe. Dans ce contexte difficile, le Groupe a délivré de bons résultats. CCR a rempli sa mission d'intérêt général et CCR Re s'est développée profitablement à un rythme soutenu.

Inondations dans l'Aude en France, le 17 octobre 2018 à Villegailhenc : après les pluies diluviennes et le passage de la vague meurtrière dans le centre ville historique les habitants commencent à nettoyer.





Sécheresse aggravée. En 2018, la France connaît un nouveau phénomène intense de sécheresse en raison de très faibles précipitations et d'épisodes de fortes chaleurs. En septembre, le déficit des précipitations était important, allant jusqu'à 70 % par rapport à la normale (une moyenne calculée sur la période 1981-2010). Du Massif central au Nord-Est et au Sud-Est de l'Île-de-France, des fissures sont apparues sur les murs et les façades de centaines de bâtiments.

385 millions d'euros

C'est le coût des dommages assurés au titre du régime des catastrophes naturelles.



Un nouveau phénomène intense de retrait et de gonflement des argiles fait apparaître des fissures sur les bâtiments.





Inondations des bassins de la Seine et de la Marne. Suite aux records de précipitations des mois de décembre 2017 et janvier 2018, les bassins de la Seine et de la Marne ont été touchés par des inondations pendant plusieurs semaines.

505 communes

reconnues en état de catastrophe naturelle.





Violents orages. De violents épisodes orageux ont frappé la France fin mai 2018 avec un record d'impacts de foudre, de la grêle et des pluies diluviennes touchant les régions allant du Morbihan à l'Île-de-France, aux Hauts-de-France et aux Vosges. En octobre, après un violent orage, d'importantes précipitations touchent trois départements du Sud-Est de la France : l'Aude, l'Hérault et le Tarn. Les niveaux d'eau sont très importants et l'ampleur des dommages inégalée depuis la catastrophe naturelle de 1999.

Inondations Languedoc
octobre 2018

261 communes
reconnues en état de
catastrophe naturelle.

Orages
mai-juin 2018

1256 communes
reconnues en état de
catastrophe naturelle.



Le typhon Jebi frappe durement le Japon (août 2018).

Le typhon Jebi, le plus violent en 25 ans sur l'archipel, a fait une dizaine de morts et des centaines de blessés dans le Sud-Ouest du Japon et a occasionné des dégâts considérables.

13 milliards de dollars USD

de pertes économiques estimées dont 8,5 milliards de dollars USD assurées.





Incendie en Californie (novembre 2018). Le Camp Fire, le feu de forêt le plus meurtrier de l'histoire de la Californie avec 85 morts et 296 disparus, a détruit la ville de Paradise, près de 620 km² dans le Nord de l'État, et environ 14 000 habitations, 530 commerces et 4 500 autres bâtiments.

15 milliards de dollars USD

de pertes économiques dont 12 milliards de dollars USD de pertes assurées.

3^e catastrophe naturelle

causant les plus grosses pertes économiques au plan mondial en 2018 après les cyclones Michael et Florence. CCR Re n'a pas été impactée.



Des glissements de terrain fragilisent le barrage d'Ituango en Colombie (avril 2018). Le plus grand barrage hydroélectrique en cours de construction en Colombie est menacé de s'effondrer suite à de forts glissements de terrain. Sous la puissance de l'eau, le tunnel de déviation s'est débouché provoquant une importante crue et nécessitant l'évacuation de plus de 5 000 personnes résidant dans des localités proches.

1 768 milliards de dollars USD

C'est le montant des dommages assurés.



Rencontres internationales du marché de la réassurance.

Tout au long de l'année, CCR Re a participé et contribué aux rencontres internationales qui se sont déroulées à Mumbai (India RDV), à Kigali (FANAF), à Dubaï (Dubai World Insurance Congress), à Casablanca (RDV de Casablanca), à Cape Town (IUMI), à Manille (EAIC), à Tel Aviv (International Reinsurance Conference), à Lima (Alasa), à Hammamet (GAIF), à Monaco (RVS), à Beyrouth (Fair), à Madrid (World Forum), à Gatinéau (NICC), à Moscou (Iftrip), à Nice (Réavie), à Baden Baden et à Singapour (SIRC).



NAIAD. Les 1^{er} et 2 octobre 2018, CCR a organisé à Paris, dans le cadre du projet européen NAIAD, un atelier de travail réunissant les partenaires et les acteurs du marché de l'assurance. L'objectif de CCR est de sensibiliser et de mobiliser l'ensemble des 23 partenaires de 11 pays d'Europe au développement préventif de solutions naturelles. En s'appuyant sur les écosystèmes, il apparaît possible, grâce à une prévention ciblée, de diminuer l'impact de certaines catastrophes naturelles.



Journée CCR Cat. La 9^e journée CCR Cat s'est tenue le 5 juin 2018 avec pour thématique : « Changement climatique et catastrophes naturelles ». Plus de 300 participants issus du monde de l'assurance, de la communauté scientifique et de la prévention des risques Cat ont partagé leur expertise.

PARI PROGRAMME DE RECHERCHE SUR L'APPRÉHENSION DES RISQUES ET DES INCERTITUDES

Chaire PARI. Le Groupe CCR est partenaire de la Chaire PARI, un programme de recherche sur l'appréhension des risques et des incertitudes.

SOLIDITÉ, CROISSANCE ET INNOVATION

PIERRE BLAYAU, Président

En 2018, le Groupe CCR a confirmé sa forte dynamique en produisant des résultats satisfaisants, tant en réassurances publiques qu'en réassurance de marché, malgré la progression de la sinistralité. Tout en consolidant ses positions sur son cœur de métier, le Groupe CCR a soutenu la croissance de ses activités en France et à l'étranger, et poursuivi ses activités de recherche et de développement sur de nouvelles typologies de risques. Cette capacité d'innovation s'est également exprimée dans la transformation continue du dispositif opérationnel, avec le développement du digital au service des partenaires et de l'intelligence artificielle dans le traitement avancé des données.

CCR a fidèlement rempli sa mission de réassureur public au service de l'État. Au cours de l'année 2018, le territoire français a subi de nombreuses catastrophes naturelles. CCR a pris en charge ces événements au titre de sa mission d'intérêt général sans mettre en jeu la garantie de l'État. Dans le même temps, la Caisse Centrale de Réassurance s'affirme comme force de propositions auprès des pouvoirs publics pour participer à la prévention des risques, à la sensibilisation des populations et moderniser ainsi le régime des Cat Nat selon la volonté, exprimée en septembre 2018

par le Président de la République, d'aboutir « à un système plus rapide, plus généreux, mais aussi plus incitatif dans le cadre d'une stratégie durable ». Plus que jamais, CCR remplit son rôle de réassureur public de manière inaltérable.

Au titre de la réassurance de marché, CCR Re poursuit avec succès une stratégie ambitieuse de développement et dépasse même en 2018 les objectifs fixés par son plan à moyen terme. Réactive et innovante, cette filiale de réassurance contribue également au rayonnement de la Place de Paris, comme en témoigne le lancement, en avril 2019, d'un projet élaboré tout au long de l'année dernière et qui aboutit à la création du premier fonds commun de titrisation de droit français portant une partie des risques de couverture dommages souscrits par CCR Re.

Tout cela, nous le devons d'abord à un état d'esprit partagé, et surtout à chacune et à chacun de nos collaborateurs, à leur expertise, à leur engagement, mais aussi au renouvellement des équipes qui donnent au Groupe CCR toute sa singularité.

Fort d'un bilan positif et dans le respect de ses valeurs, le Groupe relève ces défis en recherchant la plus grande valeur ajoutée pour les pouvoirs publics, ses partenaires et l'ensemble des parties prenantes. —



**« EN 2018,
LE GROUPE CCR
A CONFIRMÉ SA
FORTE DYNAMIQUE
EN PRODUISANT
DES RÉSULTATS
SATISFAISANTS, TANT
EN RÉASSURANCES
PUBLIQUES QU'EN
RÉASSURANCE DE
MARCHÉ, MALGRÉ
LA PROGRESSION
DE LA SINISTRALITÉ. »**

EN 2018, CCR ET CCR RE ONT RÉALISÉ DE BELLES PERFORMANCES

BERTRAND LABILLOY, Directeur Général CCR
Président-Directeur Général CCR Re

Comment caractériseriez-vous l'activité du Groupe CCR en 2018 ? Au cours d'une année 2018 marquée par une succession d'événements de catastrophes naturelles, le Groupe CCR confirme sa forte dynamique.

En réassurance publique, le territoire français a été soumis à une série de catastrophes naturelles, telles que la sécheresse du tiers Nord-Est de la France, les inondations consécutives à la tempête Eleanor (janvier), les crues de la Seine et de la Marne (janvier-février), les inondations qui ont frappé l'Ouest (juin) et le Languedoc (octobre). La Caisse Centrale de Réassurance a couvert ces événements à hauteur de 872 millions d'euros, honorant une nouvelle fois sa mission de couverture des Catastrophes Naturelles en France sans faire appel à la garantie de l'État. Malgré cette sinistralité, CCR réalise de solides résultats.

De son côté, portée par une stratégie orientée vers ses partenaires cédantes et courtiers, CCR Re réalise une excellente année. Le chiffre d'affaires atteint 464 millions d'euros et s'affiche en progression de 17 %. Le résultat net de CCR Re a doublé et s'établit à 35 millions d'euros. La filiale de réassurance de marché atteint et dépasse avec un an d'avance la grande majorité des objectifs fixés dans

le plan de développement stratégique 2017-2020, ce qui nous rend très optimistes pour la suite.

De manière générale, comment CCR répond-elle aux attentes suscitées par la croissance des Cat Nat et le réchauffement climatique ? La réforme du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, impulsée par le Président de la République, constitue un enjeu majeur. CCR y prend toute sa part en étant force de propositions vis-à-vis des pouvoirs publics et des compagnies d'assurances, à la fois par ses recommandations mais aussi par la sophistication de sa recherche scientifique. Ainsi, les travaux sur les conséquences du changement climatique sur le coût des catastrophes naturelles en France à l'horizon 2050, menés en collaboration avec Météo-France, s'intensifient pour y intégrer les dernières données concernant les territoires les plus exposés. Nous avons la conviction que ces travaux aideront les parties prenantes à mieux cerner la portée de ces enjeux et alimenteront utilement le débat au service de la collectivité nationale. Nous nous organisons pour toujours mieux répondre aux souhaits de qualité de conseil par une capacité d'innovation renforcée dans tous les domaines.



Comment accompagnez-vous le développement de CCR Re et la transformation de CCR ?

Le développement de CCR Re et son internationalisation passent par le renforcement des équipes de souscription avec le recrutement de 25 % de collaborateurs supplémentaires aux profils internationaux. Dans le même temps, nous mettons l'accent sur la digitalisation des processus lorsque les usages le justifient, ainsi que sur le développement de l'intelligence artificielle au service de la recherche et des métiers. Dans tous ces domaines, nous capitalisons sur le talent et la motivation de nos collaborateurs. Les accords de télétravail, mis en place pour les collaborateurs de CCR Re visent à donner plus de souplesse et d'autonomie et nous souhaitons de manière générale que la transformation du Groupe permette à chaque collaborateur de s'épanouir dans un climat serein et convivial.

Quelles sont les perspectives pour 2019 ? L'agenda de l'année comporte la renégociation des clauses contractuelles avec les cédantes et du régime financier des Cat Nat avec la Direction Générale du Trésor afin de renforcer la pertinence et la robustesse du régime. L'objectif est

de doter CCR des moyens nécessaires pour faire face aux conséquences du changement climatique, et d'améliorer la qualité du service rendu à la collectivité dans le domaine des réassurances publiques.

Pour CCR Re, l'année 2019 sera celle de l'accentuation d'une croissance saine, c'est-à-dire d'un développement ordonné et rentable de l'activité sur le marché mondial de la réassurance, dans le respect des ratios de diversification des risques et de solvabilité. La capacité de souscription est accrue par le lancement en avril 2019 de 157 Re, premier sidecar domicilié en France, sous la forme d'un fonds commun de titrisation supportant des risques d'assurance souscrits par CCR Re. Ce véhicule sera développé dans la durée selon les résultats de l'activité de souscription et l'intérêt des investisseurs. Les premiers retours du marché sont très positifs tant pour CCR Re que pour la Place de Paris. Ensemble, nous continuerons de travailler et d'investir dans la voie de l'innovation au service du marché. C'est à cet état d'esprit que nous devons nos succès. Cet état d'esprit est décisif pour demain. —

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT PRUDENTE

Comment avez-vous rééquilibré le portefeuille, à la suite du sinistre Irma ? Le paiement de ce sinistre, survenu en septembre 2017, a rythmé la politique d'investissement de CCR tout au long de l'année 2018. CCR a dû vendre des actifs afin de diminuer son portefeuille de manière cohérente pour conserver un équilibre et garantir les expositions telles qu'elles étaient à la fin de 2017. Une bonne anticipation et une gestion prudente ont permis à CCR de vendre 600 millions d'actifs dans des conditions assez favorables et de dégager les plus-values nécessaires à l'indemnisation des sinistres. La bonne liquidité du portefeuille et l'équilibre atteint en matière d'allocations ont permis de gérer ces fortes sorties d'actifs dans des conditions satisfaisantes sans subir les impacts négatifs des marchés.

Dans un contexte de marchés financiers incertains en raison des tensions commerciales internationales, du Brexit et de l'instabilité de la coalition au pouvoir en Italie, 2019 restera sous le signe d'un cash-flow négatif avec les paiements du solde du sinistre Irma, des nouveaux sinistres enregistrés en 2018, comme la sécheresse et les inondations. Pour diversifier son portefeuille, CCR renforce sa présence dans les obligations vertes et dans le domaine des Fin Tech.

À ce sujet, comment évolue la politique d'investissement ? CCR Re n'a pas été impactée par de forts sinistres en 2018 et a pu ainsi continuer à investir. Sa politique d'investissement reste relativement prudente compte tenu du contexte général marqué par l'incertitude. La place des liquidités a été réduite, les placements obligataires et de crédit ont été augmentés. Les positions de CCR Re dans les placements diversifiés (obligations convertibles, fonds d'allocation d'actifs, gestion alternative) ont été renforcées ainsi que les placements en Private Equity et dans les fonds qui octroient des prêts

notamment dans les pays émergents. CCR Re, de par sa présence internationale, accorde une importance particulière aux devises ; en 2018 un portefeuille en obligations israéliennes a été créé.

Les portefeuilles actions aussi bien chez CCR que chez CCR Re restent protégés par des Overlays destinés à limiter l'impact des fortes baisses du marché. Ce système a relativement bien fonctionné en 2018 ; il a permis de limiter l'impact de la baisse des marchés et de réduire la volatilité des actifs placés en actions.

Comment la performance des actifs immobiliers a-t-elle évolué en 2018 ? 2018 a été une très bonne année avec plus de 30 milliards d'euros investis dans l'immobilier d'entreprise en France, un volume inédit en hausse de 12 % par rapport à 2017.

En revanche, le volume de transactions a baissé de 3 % par rapport à 2017. Les taux de rendements ont poursuivi leur baisse et les prix métriques ont continué à augmenter. Paris a continué à susciter beaucoup d'intérêt.

Nos portefeuilles principalement situés à Paris dans des localisations Prime, notamment dans le Quartier Central des affaires (QCA), ont bénéficié de cette attractivité. Nous avons un taux de vacance dans nos immeubles de bureaux inférieur à 1 %.

L'immobilier résidentiel a suscité beaucoup d'intérêt chez les investisseurs mais aussi chez les locataires. Nous avons un taux de vacance dans nos immeubles résidentiels inférieur à 4 %, ce qui est inédit. La valeur des portefeuilles CCR et CCR Re a augmenté de 5 % et les revenus locatifs ont connu une croissance de 11 %.

Dans ce contexte favorable, quelle a été la politique d'investissement immobilier du Groupe CCR ? Nous sommes restés actifs sur le marché français. Nous ciblons des actifs tertiaires situés à Paris ou en première



PIERRE COUMES,
Directeur
des Investissements
Financiers



KARINE ROBIDOU,
Responsable
Immobilier

couronne, afin de privilégier la liquidité de notre portefeuille immobilier.

Nous sommes toujours très exigeants dans la sélection des immeubles et retenons ceux qui ont des caractéristiques qui leur permettent d'évoluer pour être toujours en correspondance avec les nouveaux besoins des utilisateurs. Par ailleurs, nous avons poursuivi nos investissements indirects à travers des fonds afin de diversifier nos portefeuilles tant en typologie d'actifs que d'un point de vue géographique. À travers ces fonds, nous investissons majoritairement dans des classes d'actifs immobiliers comme la logistique, l'hôtellerie, les résidences seniors. Ces actifs ne suivent pas les mêmes cycles que nos investissements immobiliers en direct et permettent de nous apporter les rendements attendus.

De manière générale, nous privilégions les actifs qui offrent les rendements les plus durables et solides. Nous avons aussi engagé des programmes de travaux importants dans nos immeubles pour maintenir un bon niveau de prestations et d'attractivité.

Quelles actions ont été menées pour améliorer la performance énergétique du patrimoine ? Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) vont de plus en plus figurer au centre des décisions d'investissement. Les bâtiments sont responsables d'environ 40 % des émissions mondiales de carbone et les entreprises accordent une valeur monétaire de plus en plus élevée aux biens immobiliers plus économes en énergie.

La performance énergétique est un enjeu très important. Quand nous investissons, nous sélectionnons des immeubles qui peuvent offrir une adaptation aux enjeux énergétiques. Sur les immeubles détenus en direct, nous veillons systématiquement à élever leurs performances énergétiques, par des travaux et des opportunités de labellisations environnementales.

Dans le cadre de la gestion de nos immeubles, nous accordons également une vigilance particulière aux enjeux énergétiques. En 2018, le Groupe CCR a souscrit un contrat avec EDF pour que tous les immeubles de bureaux et résidentiels soient alimentés par de l'électricité d'origine renouvelable.

Pour les investissements indirects, nous travaillons avec des sociétés de gestion qui sont dans une démarche ESG et nous privilégions dans ces fonds des immeubles labellisés ou qui font l'objet de restructuration pour être labellisés.

Quelles sont les perspectives en 2019 ? Les prochaines années s'inscrivent dans un cycle-produit qui nécessite une adaptabilité et une compréhension fine des utilisateurs. Les actifs immobiliers valorisés seront ceux qui pourront s'adapter aux nouveaux modes de travail et de vie et rester en parfaite adéquation avec les attentes de la population. L'enjeu sera d'être en capacité d'accompagner le besoin des utilisateurs, ce qui impose de réfléchir à la performance future et de créer de la valeur. De nouveaux modes d'occupation des immeubles se développent rapidement (coworking, coliving) incluant les nouvelles technologies et les enjeux environnementaux.

Nous allons accentuer la recherche de création de valeur en poursuivant une gestion dynamique de nos actifs tout en continuant à valoriser nos immeubles qui ont de très bons fondamentaux et notamment d'excellentes localisations.

Nous n'excluons pas d'arbitrer ceux qui offrent plus difficilement des possibilités de création de valeur et nous allons continuer à sourcer des immeubles anciens s'ils présentent une espérance de performance future et des immeubles à construire aux meilleures normes, dès lors qu'ils sont dans des localisations recherchées par les utilisateurs.



CCR, RÉASSUREUR PUBLIC

— Réassureur public, CCR propose aux entreprises opérant en France, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les autres risques à caractère exceptionnel. Risk manager de l'État, CCR collecte de nombreuses données sur les risques extrêmes et les biens assurés, modélisant ces mêmes risques et partageant ses connaissances avec les pouvoirs publics et le marché pour une meilleure indemnisation et prévention des risques. Enfin, CCR est également en charge de la gestion comptable et financière de fonds publics pour le compte de l'État. L'année 2018 a été marquée par une succession d'événements d'ampleur moyenne qui en font la troisième année consécutive de forte sinistralité.



Inondation de la Loire,
le 11 janvier 2018 à
Souzay-Champigny
(Maine-et-Loire) :
la Loire en forte crue.

UN RÉGIME D'INDEMNISATION TOUJOURS PLUS UTILE

Les inondations de la Seine en 2016, le cyclone Irma en 2017 et une succession d'événements d'ampleur moyenne en 2018 ont mis à l'épreuve le régime des catastrophes naturelles avec un cumul inhabituel de sinistres de toutes natures. Cet enchaînement a permis de mettre en avant l'efficacité du dispositif catastrophes naturelles en France. Irma est le plus gros sinistre auquel CCR a eu à faire face depuis 1982. Sa gestion a revêtu un caractère spécifique, du fait du caractère insulaire des territoires concernés. Les enseignements d'Irma ont permis d'alimenter les réflexions sur l'amélioration du régime Cat Nat.

UN CUMUL RARE DE SINISTRES D'AMPLEUR MOYENNE

En 2016, les inondations de la Seine ont représenté un coût assuré de l'ordre d'un milliard d'euros. En 2017, le montant global des dommages assurés du cyclone Irma s'élève à environ 2 milliards d'euros. L'année 2018 se distingue des



**487 millions
d'euros**

Inondations
(janvier, juin et
octobre 2018)

**385 millions
d'euros**

Sécheresse
(à partir de l'été
2018)



THIERRY COHIGNAC,
Directeur Adjoint
des Réassurances
& Fonds Publics

SPÉCIFICITÉS D'IRMA

« Irma a mis en exergue le cas spécifique des départements et territoires d'outre-mer où le taux de pénétration de l'assurance est de l'ordre de 50 % en moyenne, bien que l'exposition aux risques naturels soit très importante. Par ailleurs, le secteur de l'assurance y est beaucoup plus concentré qu'en métropole, avec seulement 15 assureurs. En comparaison, en France

métropolitaine, le taux de pénétration de l'assurance est proche de 100 % pour une centaine d'assureurs dommages. Sur l'outre-mer, les primes collectées sont de l'ordre de 25 millions d'euros avec moins d'un million d'euros pour les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, alors qu'à lui seul, le montant du sinistre Irma représente près de 2 milliards d'euros. Ces chiffres démontrent à eux seuls l'intérêt du régime

pour la couverture des territoires les plus exposés. Sans le régime Cat Nat et la réassurance publique proposée par CCR, ces territoires ne seraient pas assurables. CCR a effectué après Irma des ajustements de ses conditions de réassurance, mais en gardant pour objectif de permettre aux acteurs exerçant outre-mer de poursuivre leur activité sans difficultés. »



« IRMA DÉMONTRE LA PERTINENCE DU MODÈLE DE RÉASSURANCE PUBLIQUE DES CAT NAT BASÉ SUR LA SOLIDARITÉ. CE DISPOSITIF PERMET DE COUVRIR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES FRANÇAIS, Y COMPRIS LES PLUS EXPOSÉS. »

ANTOINE QUANTIN,
Directeur des Réassurances
& Fonds Publics

deux précédentes en ne présentant pas d'événement aussi important mais plutôt une succession d'événements d'ampleur moyenne : les inondations consécutives à la tempête Éléonor, celles des bassins de la Seine et de la Marne, une série de violents orages en mai et en juin, les inondations meurtrières dans l'Aude en octobre et une sécheresse persistante sur un grand quart Nord-Est de la France métropolitaine incluant la région parisienne. CCR estime que le coût de ces événements, survenus en 2018, sera de l'ordre de 1,8 milliard d'euros pour le marché.

VERS UNE MODERNISATION DU RÉGIME CAT NAT

De par son rôle central dans le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles en France, CCR tire les leçons des événements survenus et veille à l'efficacité du dispositif. Lors de sa visite à Saint-Martin le 30 septembre 2018, le Président de la République a annoncé que « l'État pro-

posera une concertation sur la refonte du dispositif des catastrophes naturelles, en vue d'un système plus rapide, plus généreux mais aussi plus incitatif et cette refonte sera présentée d'ici l'été 2019 ».

CCR a travaillé en lien étroit avec les pouvoirs publics pour étudier les pistes d'évolution du régime,

en vue de le rendre plus lisible pour les sinistrés et de renforcer les incitations à la prévention. Cela concerne notamment la gestion du péril sécheresse et la simplification du dispositif des franchises.

D'ores et déjà des avancées significatives ont été déployées en 2018. À titre d'exemple, le projet iCatNat, piloté par le Ministère de l'Intérieur a permis d'accélérer le traitement des demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. La loi ELAN, adoptée fin 2018, prévoit de rendre obligatoire une étude de sol en cas de vente d'un terrain situé en zone exposée au phénomène de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols, ce qui devrait réduire la sinistralité sur les nouvelles constructions. Enfin, les travaux menés sur l'élaboration des critères de reconnaissance pour le péril sécheresse devraient aboutir en 2019 et rendre le processus de reconnaissance plus lisible et plus rapide. —



DAVID MONCOULON,
Responsable du
Département Analyse
et Modélisation
Risques Cat - Direction
des Réassurances
& Fonds Publics

ANTICIPER L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CCR développe depuis plus de 15 ans des modèles d'estimation des conséquences financières des catastrophes naturelles (inondations, sécheresses, submersions marines, séismes, cyclones).

En 2018, CCR, en partenariat avec Météo-France, a réalisé une étude prospective sur la vulnérabilité actuelle et future du territoire français dans le contexte du changement climatique.

UNE MÉTHODOLOGIE INNOVANTE

Dans le secteur de l'assurance, la plupart des modèles font l'hypothèse d'une indépendance des périls entre eux. En 2018, à l'initiative de CCR, l'ensemble des périls d'origine climatique a été associé dans une simulation globale à l'aide du modèle ARPEGE-Climat de Météo-France. L'avantage de cette approche est de permettre de modéliser la corrélation entre périls, notamment dans les valeurs extrêmes. Ainsi, la probabilité d'occurrence d'une inondation et d'une sécheresse majeures la même année peut être étudiée. Ces travaux s'appuient sur l'hypothèse d'un réchauffement climatique correspondant au scénario le plus pessimiste du GIEC, le scénario RCP 8.5. Dans ce scénario, la hausse des températures est comprise

entre 2,4 °C et 2,6 °C en 2050, entre 2,6 °C et 4,8 °C en 2100 et le niveau marin s'élève d'une vingtaine de centimètres en 2050.

Météo-France a généré avec son modèle Arpège Climat, 400 années à climat actuel et 400 années à climat à 2050. Ces résultats alimentent les modèles d'aléa (inondations, sécheresses et submersions) et de dommages de CCR.

QUEL IMPACT EN 2050 ?

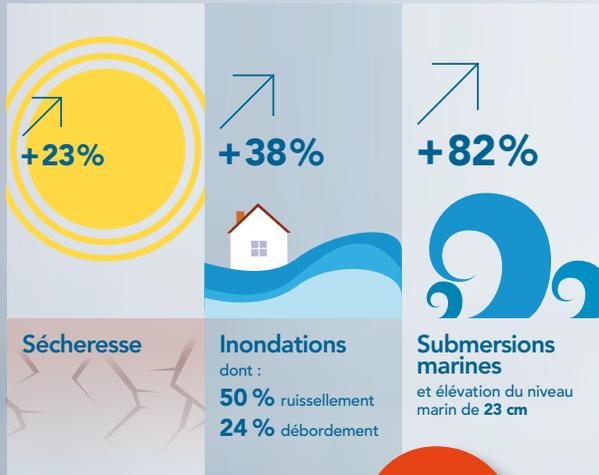
Les résultats montrent que la sinistralité (à richesses constantes) augmenterait de 50 % en 2050. La fréquence et la sévérité des événements contribueraient pour 35 % et la concentration dans les zones à risques pour 15 %. La répartition spatiale des résultats met en évidence les fortes disparités territoriales. La façade atlantique sous

« L'AUGMENTATION PRÉDITE DES DOMMAGES DÉMONTRE LA NÉCESSITÉ DES POLITIQUES DE PRÉVENTION QUI DEVRONT TENIR COMPTE DE L'ÉVOLUTION DU CLIMAT. »



L'impact du changement climatique sur les dommages assurés en 2050

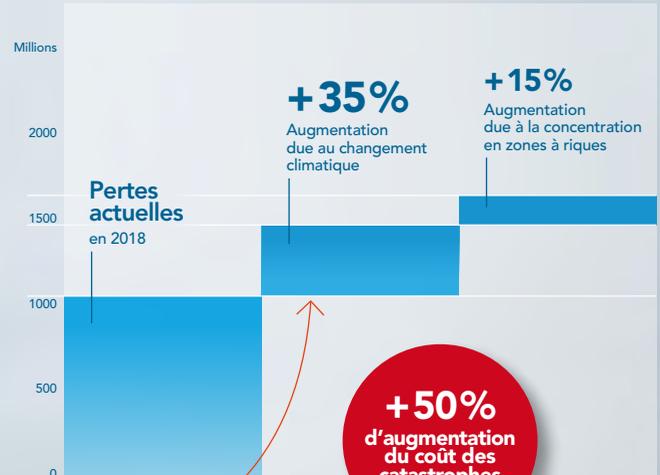
Effet du climat seul



Augmentation moyenne des coûts des catastrophes naturelles

+35%
Tous périls

Effet au global



+50%
d'augmentation du coût des catastrophes naturelles



l'effet de l'évolution démographique et de la hausse du niveau de la mer verrait les dommages augmenter de plus de 60 %. L'accroissement de la vulnérabilité de l'Île-de-France se traduirait par une hausse des dommages supérieure à 40 %. Cette augmentation serait d'environ 30 % pour les départements du pourtour méditerranéen. Ces résultats permettent également de mettre en avant les territoires qui pourraient faire l'objet de politiques de prévention particulières.

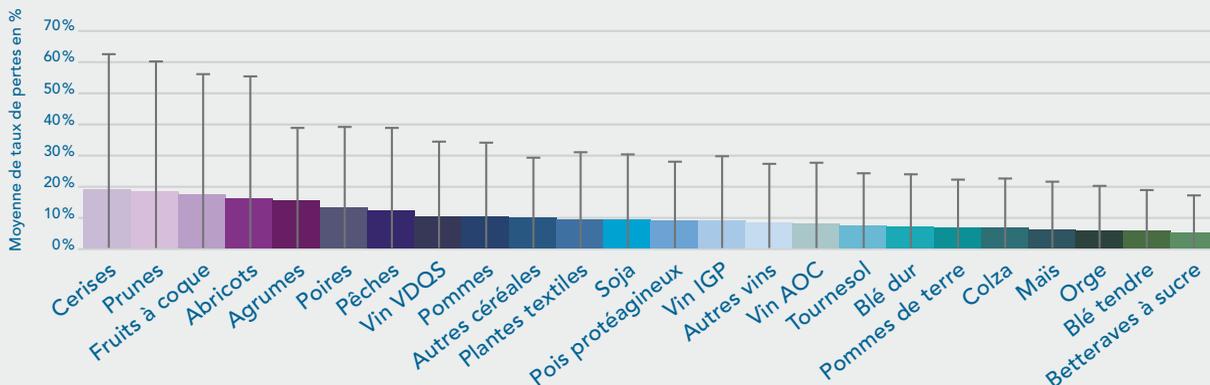
Les travaux de recherche conjoints entre CCR et Météo-France vont se poursuivre en 2019 avec une étude des conséquences du changement climatique sur les territoires d'outre-mer.



RISQUES CLIMATIQUES SUR RÉCOLTES

Au sein de CCR, une thèse* est en cours sur la modélisation de l'impact des événements extrêmes climatiques sur les productions végétales en France à horizon 2050

Moyenne de taux de pertes à l'échelle de l'exploitation agricole par culture, en France métropolitaine sur la période 2000-2016 et quantiles [10-90]



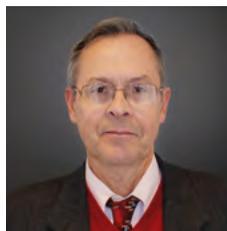
* Doctorante : Dorothée Kapsambelis
 Directeur et co-directeur : Jean Cordier (AgroCampus Ouest),
 David Moncoulon (CCR)

SUIVI DE L'ASSURANCE MULTIRISQUES CLIMATIQUE SUR RÉCOLTES

Depuis 2018 et pour une durée de cinq ans, CCR assure une mission de suivi de l'assurance multirisques climatique sur récoltes pour le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il s'agit d'une analyse du portefeuille assuré en France métropolitaine, avec notamment la création d'indicateurs de suivi de développement de cette assurance. Ces indicateurs sont déterminés à l'échelle départementale et par catégories de cultures (surfaces et capitaux assurés, taux de primes à l'hectare, montant des cotisations totales et subventionnables, taux de diffusion, etc.).

Cette étude s'accompagne de travaux d'analyse des résultats de ce produit d'assurance en termes de développement géographique, de spécialisation agricole, de type de contrat choisi et plus généralement de la diffusion de cette assurance parmi les agriculteurs.

CCR restitue ces travaux au cours du CNGRA (Conseil national général des risques en agriculture) auprès des représentants des agriculteurs, des assureurs et des pouvoirs publics. Cette étude doit constituer une référence pour le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, pour l'aide à la décision dans sa politique de gestion des risques. —



PHILIPPE ROBERT,
 Directeur du Département
 Fonds Publics -
 Direction des Réassurances
 & Fonds Publics

GESTION DES FONDS PUBLICS : UNE SOURCE COMPLÉMENTAIRE D'EXPERTISE

CCR est en charge de la gestion comptable et financière de cinq fonds publics pour le compte de l'État :

- le Fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA),
- le Fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction (FCAC),

- le Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM),
- le Fonds de garantie des risques liés à l'épandage agricole des boues d'épuration urbaines ou industrielles (FGRE),
- le Fonds de garantie des dommages consécutifs à des actes de prévention, de diagnostic ou de soins dispensés par des professionnels de santé (FAPDS).

PRÉVENTION, UN NOUVEL OBJECTIF POUR CCR



**NICOLAS
BAUDEAU,**
Directeur du
Département Fonds
Publics et Prévention
- Direction des
Réassurances
& Fonds Publics

Comment la prévention peut-elle limiter les impacts de sinistres Cat Nat ? Des actions peuvent être menées dans trois directions.

La première consiste à mieux connaître les risques, l'exposition des personnes, des biens et des activités humaines. Il est essentiel de pouvoir diagnostiquer péril par péril, la vulnérabilité du territoire français à l'échelle nationale, pour disposer d'une vue stratégique d'ensemble et à l'échelle locale, afin d'agir concrètement. La deuxième consiste à tenter de traiter la situation actuelle, résultant de formes d'urbanisation qui se sont développées dans le passé de manière parfois inadaptée aux zones à risque. Plusieurs stratégies sont possibles. Dans les cas les plus graves, où des vies sont directement menacées et où aucune alternative n'est soutenable financièrement, les autorités peuvent procéder à des expropriations ou des acquisitions amiables. Dans des situations de moindre urgence, d'autres voies permettant le maintien des populations sont également empruntées, comme la réduction de la fréquence ou de l'intensité des phénomènes (digues, ouvrages de régulation pour les inondations, filets pare-blocs ou protections paravalanches...), l'adaptation structurelle des biens exposés (adaptation du bâti, renouvellement urbain résilient...) ou encore l'adaptation des comportements, favorisée par des dispositifs de sensibilisation mais aussi de prévision lorsque cela est possible et de préparation à l'occurrence d'une crise.

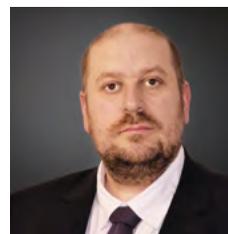
La troisième enfin consiste à éviter que la situation ne s'aggrave dans l'avenir en mettant en place des systèmes normatifs ou innovants permettant l'évolution et le développement des territoires exposés vers des systèmes urbains mieux adaptés et davantage préparés à faire face aux catastrophes naturelles.

Peut-on mesurer l'efficacité des mesures de prévention ? Oui, pour partie, et c'est indispensable de progresser sur cette voie dans l'avenir. La prévention souffre d'un manque de valorisation. Lorsqu'elle est pleinement

efficace, elle est transparente et passe inaperçue. Le risque est alors qu'on s'en désintéresse. Lorsqu'elle n'est que partiellement efficace, des dommages surviennent, et elle devient la cible de critiques. Porter une politique de prévention relève donc d'un combat singulier où en termes d'image, vous risquez de perdre à tous les coups. C'est pourquoi nous sommes en train de développer une activité spécifique destinée à mesurer l'efficacité des dispositifs de prévention en place ou qui le seront dans l'avenir à l'échelle nationale et à l'échelle locale. Nous sommes pour le moment dans une phase de test où nous mobilisons nos outils de modélisations et nos données de sinistralité pour explorer le champ des possibles. En 2018, nous avons ainsi pu mesurer l'efficacité des lacs réservoirs du bassin de la Seine sur la crue de janvier. Ces derniers ont permis de réduire les dommages assurés de près de 30 %. De même nous avons conduit une analyse statistique mettant en évidence que les plans de prévention des risques d'inondation permettent de contenir l'accroissement du nombre de sinistres dans les communes qui en sont dotées. Notre but est ainsi de valoriser et de conforter les politiques de prévention à l'œuvre.

Dans quelle mesure collaborez-vous avec les pouvoirs publics ? Nous avons posé les bases d'une collaboration durable avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et certains de ses services déconcentrés. Cette collaboration s'est nouée autour d'une expérimentation qui a consisté à éprouver l'intérêt de la mobilisation croisée des données de CCR et du ministère pour mesurer la pertinence et l'efficacité de la politique de prévention des risques naturels conduite au travers du fonds Barnier. Nous avons par ailleurs commencé à travailler avec certaines collectivités territoriales très investies dans la mise en œuvre de politiques de prévention. Là encore nous souhaitons accompagner et appuyer les pouvoirs publics afin de contribuer à la dynamisation des démarches de prévention. —

TERRORISME, LES NOUVEAUX RISQUES



PIERRE TINARD,
Modélisateur Senior -
Analyse et Modélisation
Risques Cat - Direction
des Réassurances
& Fonds Publics

L'émergence de nouvelles formes de terrorisme et la perspective de nouveaux types de risques, humains et économiques, rendent nécessaire la modélisation pour nourrir la réflexion et évaluer leurs impacts potentiels.

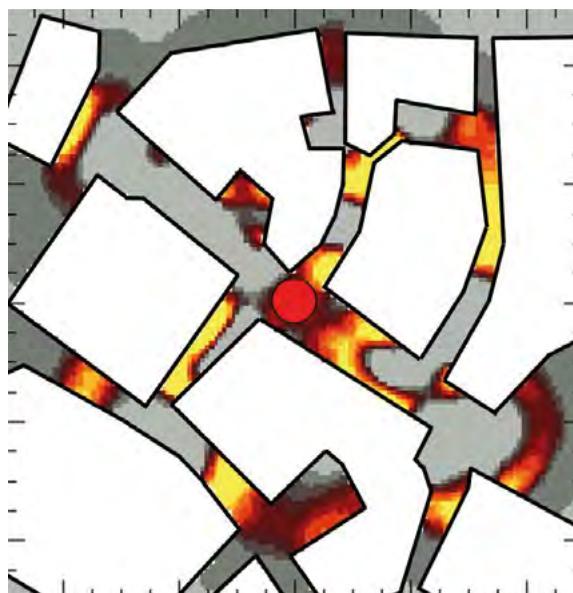
Dans le cadre de ses missions de réassurance publique, CCR réassure avec une couverture illimitée des dommages matériels directs consécutifs à des actes de terrorisme survenus sur le territoire français. La garantie des dommages aux biens résultant d'attentats et d'actes de terrorisme est obligatoire dans les polices d'assurance dommages depuis 1986. Le champ d'application de la garantie obligatoire s'étend aux actes de terrorisme commis à l'aide de substances nucléaires, biologiques, chimiques ou radiologiques (NBCR) et aux dommages matériels subis sur le territoire national qui pourraient résulter d'un attentat commis au-delà des frontières, comme une contamination par des substances radioactives. La France est l'un des pays où la couverture des risques liés au terrorisme en assurance dommages est la plus large.

UNE COUVERTURE ILLIMITÉE

En octobre 2017, le schéma de protection contre le risque « Terrorismes » a été reconduit pour la période 2018-2021. Deux schémas complémentaires de protection existent et permettent de proposer une couverture illimitée des sinistres : les grands risques, en réassurance du GAREAT et les petits et moyens risques en réassurance d'assureurs ou de groupements d'assureurs.

Les grands risques sont définis comme ceux dont les capitaux assurés sont égaux ou supérieurs à 20 millions d'euros. GAREAT Grands Risques protège ses adhérents en plaçant sur le marché un programme commun de réassurance en excédent de perte annuelle dont le plafond a été fixé en 2018 à 2 600 millions d'euros.

Les risques petits ou moyens sont définis comme ceux dont les capitaux assurés sont inférieurs à 20 millions d'euros. CCR est habilitée par la loi, depuis 2006, à offrir à chaque



Simulation de la propagation de l'onde de choc suite à une explosion (rond rouge) en milieu urbain, vue du dessus des bâtiments (polygones blancs). Les ondes sont canalisées le long des bâtiments et s'y réfléchissent.

Surpression due à l'explosion



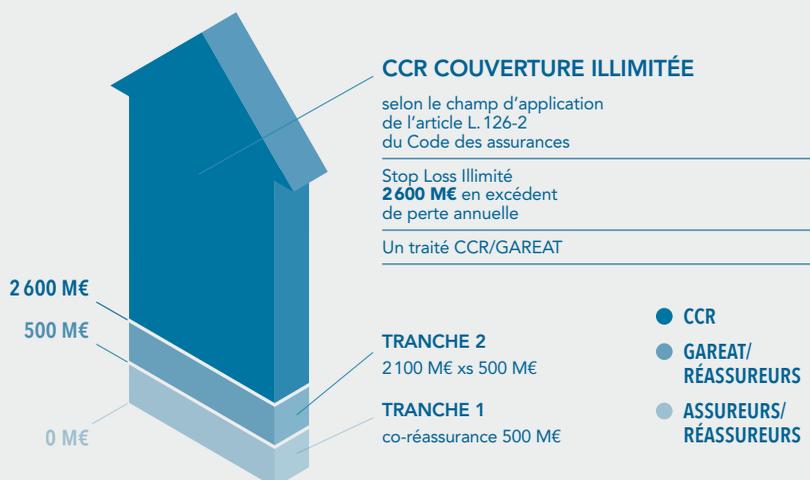
Faible

Elevée



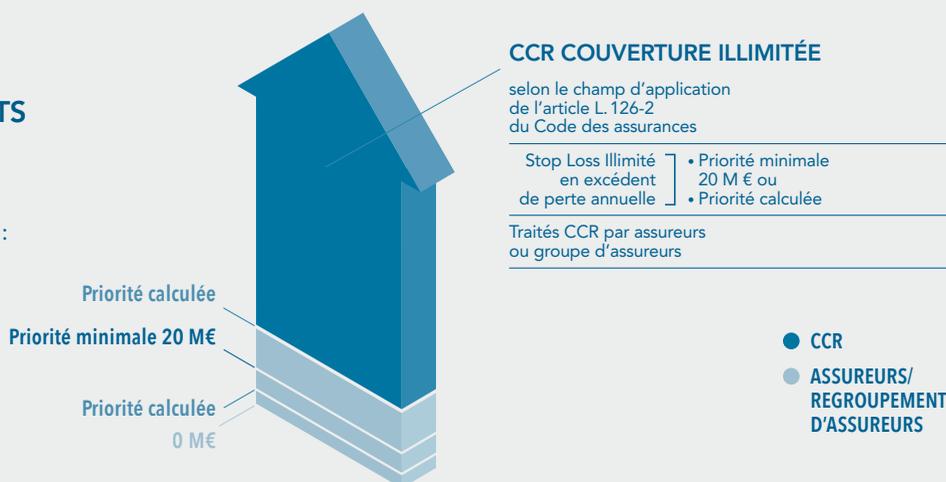
COUVERTURE DES GRANDS RISQUES EN 2018

- Grands risques : valeurs assurées ≥ 20 M€
- Prime forfaitaire (révision annuelle)
- Base : Exercice de survenance 2018
- 2018 : Estimation assiette de primes 210 M€



COUVERTURE DES RISQUES PETITS ET MOYENS EN 2018

- Risques petits et moyens : valeurs assurées < 20 M€
- Taux fixes
- Base : Exercice de survenance 2018



société d'assurance en faisant la demande, une couverture illimitée avec la garantie de l'État.

UNE MODÉLISATION PLUS PRÉCISE

Dès 2012, CCR a développé une base de données de plus d'une centaine de scénarios intégrant des caractéristiques qui peuvent jouer dans les conséquences d'attaques terroristes telles que la vitesse et la direction du vent, la pluie, la quantité d'explosifs ou encore la quantité de produits NBCR. En 2018, le modèle s'est enrichi d'un traitement plus précis des effets des explosions comme la propagation des ondes de choc. À cette fin, CCR dispose d'une base de données de tous les bâtiments de France avec leur emprise au sol et leur élévation afin de pouvoir reconstruire en 3D les bâtiments sur une zone précise. Un algorithme permet de modéliser la propagation des ondes de choc, notamment leur réflexion sur les bâtiments et leur canalisation le long des rues. Cette nouvelle

modélisation, pour les risques petits ou moyens, apporte une vision plus réaliste des dommages en donnant une idée de leur coût maximal possible. Elle constitue un outil de dialogue avec les assureurs pour démontrer l'intérêt du régime de réassurance.

UNE MODÉLISATION ÉTENDUE AUX ACCIDENTS NUCLÉAIRES

Les outils utilisés pour le terrorisme servent à simuler les impacts d'accidents nucléaires tels que la propagation de matières radioactives. En effet, des évolutions récentes de la législation française ont introduit un rehaussement des limites de couverture, dans le cadre de la responsabilité civile de l'exploitant nucléaire RCEN (Convention de Paris). Le modèle terrorisme a été adapté pour le nucléaire en opérant un changement d'échelle et en élaborant différents scénarios calés sur les mesures de prévention existantes pour le parc nucléaire français.



CCR
Chiffres clés 2018 en millions d'euros

908

Chiffre d'affaires
brut

7 720

actifs gérés
en valeur de marché

95,1 %

Ratio combiné net

5 276

Fonds propres éligibles
sous Solvabilité 2

1,8 %

Taux de produits
financiers

4 500

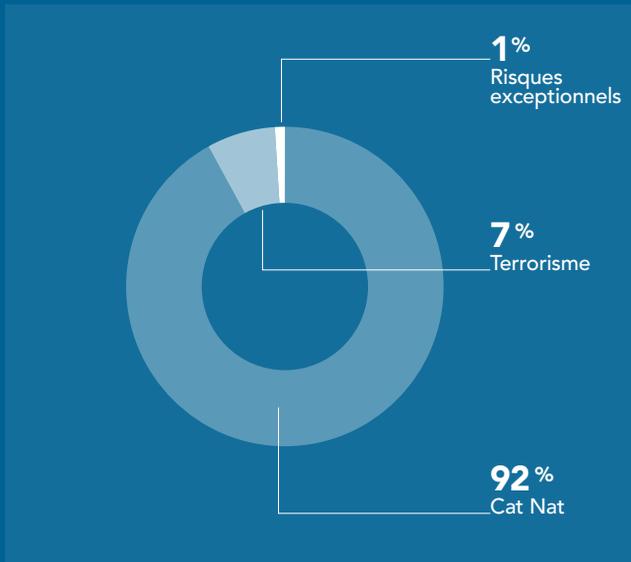
Sinistralité Cat Nat
à l'échelle du marché
pouvant être couverte
par CCR sans
l'intervention de l'État

147

Résultat net

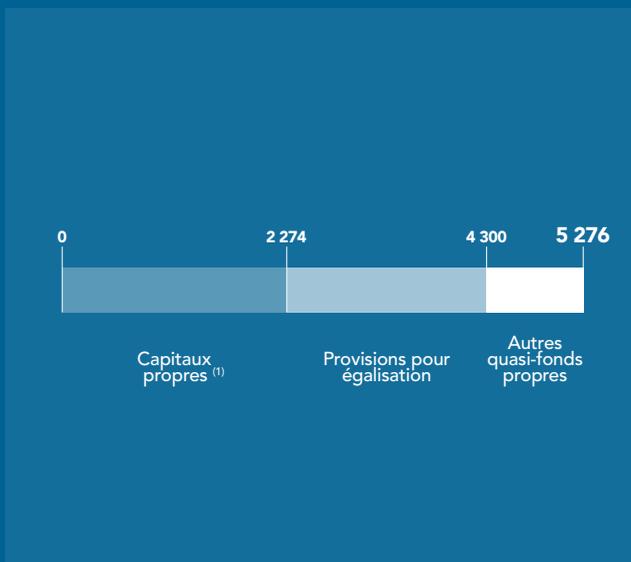


Répartition du chiffre d'affaires



Fonds propres éligibles sous Solvabilité 2

(en millions d'euros)



⁽¹⁾ Valorisés selon les principes French GAAP, hors valorisation des plus et moins-values latentes et hors provisions pour égalisation



CCR RE, RÉASSUREUR INTERNATIONAL

— En 2018, dans le contexte difficile et agité du marché mondial de la réassurance, CCR Re a poursuivi sa croissance en augmentant de 17 % son chiffre d'affaires et en doublant son bénéfice net.

Cette croissance maîtrisée est le résultat du travail des équipes de CCR Re et du positionnement spécifique de l'entreprise qui se caractérise par la proximité avec les clients. La proximité, la stabilité dans les relations, l'écoute attentive et la compréhension fine de leurs besoins, la rapidité dans les réponses apportées, l'esprit de partenariat sur le long terme expriment les valeurs portées par l'entreprise.



UNE CROISSANCE SAIN ET RENTABLE

BERTRAND LABILLOU,
Président-Directeur Général

LAURENT MONTADOR,
Directeur Général Délégué

Depuis sa création, CCR Re a créé des attentes : où en est la filiale de réassurance de marché à fin 2018 ?

CCR Re poursuit son développement à un rythme soutenu avec une croissance de 17 % de son chiffre d'affaires, dont 20 % d'affaires nouvelles, pour s'établir à 464 M€. Le gain de nombreuses affaires permet de diversifier le portefeuille tant au plan géographique qu'en termes sectoriels. Le développement a été dynamique sur les marchés du Moyen-Orient et d'Asie. Sur les activités Vie, la croissance est de 18 %. Sur les activités Non-Vie, la croissance de 17 % s'est principalement portée sur les risques agricoles et le risque incendie. Cette croissance globale est une croissance diversifiée et saine. La rentabilité technique et la profitabilité s'améliorent avec notamment une baisse de près de 5 points du ratio combiné Non-Vie qui s'établit à 99,4 % et passe sous les 100 %. Cette amélioration se nourrit principalement du rétablissement des équilibres techniques sur les affaires mais aussi de la baisse du ratio de coûts, de 7,2 % en 2017 à moins de 6 % en 2018. Cette diminution est le fruit des efforts de réorganisation et d'amélioration des processus. CCR Re arrive à croître sans une augmentation proportionnelle des frais et tout en investissant dans l'innovation technologique pour être réactive, à l'écoute du marché. Fin 2018, CCR Re

« LE PARTENARIAT AVEC LES CÉDANTES ET LES COURTIER EST RENFORCÉ PAR LA TRANSFORMATION DIGITALE DE L'ENTREPRISE. »

LAURENT MONTADOR

activité sans que cela pèse sur le ratio de solvabilité du Groupe qui s'établit à 189 %. Nous avons en effet limité les effets de la baisse des marchés par une bonne maîtrise de notre politique d'investissement. Par ailleurs, notre politique de provisionnement et de gestion du capital reste prudente avec une dotation à la provision d'égalisation de 15 millions d'euros qui s'ajoute aux 35 millions d'euros de résultat net qui sont entièrement capitalisés, ce qui renforce la robustesse de CCR Re.

a atteint voire dépassé la grande majorité des objectifs avec un an d'avance sur son plan stratégique 2017-2020.

CCR Re connaît un développement fort de son

Quels moyens et quelle organisation après deux ans d'existence ?

Après la création de CCR Re fin 2016 et un premier exercice réussi en 2017, nous nous sommes engagés dans une politique de renforcement de l'infrastructure de CCR Re, une modernisation de ses processus et le renouvellement de ses équipes. Pour rester réactifs et compétitifs, nous avons adopté le mode agile qui nous



« **NOUS
SOMMES
EN AVANCE
DE PHASE
AVEC DE BONS
RÉSULTATS
EN RENTA-
BILITÉ ET EN
SOLVABILITÉ.** »

BERTRAND LABILLOY

permet d'avoir une vision transverse et multidisciplinaire dans les projets de transformation digitale, en utilisant des outils d'intelligence artificielle. En la matière, nous nous appuyons sur notre très bon système d'informations et sur la gestion électronique de tous les documents entreprise depuis plus de 20 ans. Sur cette base, nous développons l'analyse des données non structurées qui ouvre tout un pan nouveau d'applications concrètes, améliorant notre vision du risque et la qualité du service rendu aux partenaires cédantes et courtiers. Cette innovation associe des acteurs extérieurs, y compris des start-ups spécialisées dans nos métiers.

Quelles sont les perspectives de développement en 2019 ? En matière de souscription, nous veillons à diminuer la volatilité potentielle de notre résultat liée aux catastrophes naturelles en élargissant la souscription au-delà des marchés cœurs de cible, notamment en Amérique latine et bientôt en Afrique subsaharienne. Un des nouveaux axes de croissance consiste à développer le

portefeuille Vie auprès de ceux de nos clients sur lesquels nous sommes bien implantés en réassurance Non-Vie.

Appliquant une politique de souscription plus ouverte aux risques, selon un cadre prédéfini et encadré, CCR Re renouvelle ses équipes pour étoffer son profil international tout en capitalisant sur les compétences internes et la relation client.

Pour accompagner son développement, CCR Re met en place des formes de financement et de rétrocession innovantes, en s'appuyant sur toute la palette d'outils disponibles sur le marché de la finance et de la réassurance. Ainsi, dans le cadre de la diversification géographique de la souscription Cat, CCR Re vient de créer 157 Re, premier sidecar de la Place de Paris. Ce lancement, salué par un communiqué du Ministre de l'Economie et des Finances, renforce la capacité de souscription de CCR Re qui rejoint ainsi la liste des réassureurs dotés d'un tel outil de gestion et d'optimisation de leur capital, contribuant à une flexibilité financière et à la capacité d'innovation de la Place de Paris à l'heure du Brexit. —

UNE POLITIQUE DE SOUSCRIPTION DIVERSIFIÉE ET MAÎTRISÉE

HERVÉ NESSI,
Directeur Souscription Marchés

PATRICK DELALLEAU,
Directeur Souscription Global

Depuis la création de CCR Re, 2017 a été l'année des défis au cours de laquelle le marché de la réassurance a fait face à une sinistralité Cat exceptionnellement forte, cumulée avec des chargements additionnels lourds s'agissant des provisions sinistres Auto en Grande-Bretagne du fait de changements réglementaires impactants qui sont intervenus sur la période (Tables Ogden). CCR Re qui avait entamé une politique de diversification de son portefeuille, tant géographique que dans le poids respectif des branches pratiquées, alliée à une montée en puissance des lignes d'affaires Vie et Spécialités, a pu absorber ce défi et, forte de ce premier succès, a poursuivi son effort pour les renouvellements de 2018. La croissance du chiffre d'affaires de 17 % et plus encore celle du résultat net de près de 100 % montrent la réussite de l'entreprise et la pertinence de sa stratégie.

Les équipes de CCR Re accentuent leurs efforts dans un environnement qui reste très concurrentiel en dépit

« LES CHIFFRES PARLENT. VOLUME DE PRIMES EN CROISSANCE, COST RATIO ET COMBINED RATIOS EN BAISSÉ, RÉSULTAT ET SOLVABILITÉ EN HAUSSE : NOUS SOMMES AU-DELÀ DE NOTRE BUSINESS PLAN À FIN 2018. »

HERVÉ NESSI

de sinistralités élevées et en maintenant le cap de cette double diversification. Sur le plan géographique, au-delà des marchés en croissance au Moyen-Orient, en Asie et aux Caraïbes, CCR Re se développe en Amérique centrale et du Sud, de même qu'en Afrique.

En termes de lignes d'affaires, outre la Vie qui représente déjà plus d'un tiers de notre portefeuille, CCR Re met l'accent sur les lignes Agro, Crédit, Property Cat et Terrorisme. Selon l'évolution du marché, les équipes sont en mesure d'étudier un positionnement plus important sur d'autres branches.



« DANS UNE INDUSTRIE EN MOUVEMENT, CCR RE A MAINTENU LE CAP. ELLE VOGUE AUJOURD'HUI À BELLE ALLURE, ÉQUIPAGE À LA MANŒUVRE, PORTÉE PAR DES VENTS FAVORABLES ET PARÉE À VIRER SOUS LA VIGIE DU CONTRÔLE DES RISQUES TOUJOURS AUX AGUETS. »

PATRICK DELALLEAU

le risque et une espérance de rentabilité conforme aux objectifs fixés par l'actionnaire.

Cette plus grande ouverture au risque se fait de manière graduelle, dans un cadre prédéfini très maîtrisé, contrôlé et moyennant une politique proactive en matière de rétrocession, laquelle n'est plus seulement un instrument de protection contre des cumuls possibles de natures diverses, mais devient un instrument à part entière de la politique de souscription.

Convaincus que CCR Re bénéficie d'une bonne image auprès des acteurs du marché, de ses clients et de ses partenaires et forts de la stabilité d'équipes internationales, nous poursuivrons dans la voie d'un développement sain et sous le sceau de la discipline tant en matière de souscription que de diversification du portefeuille, comme l'affinitaire.

CCR Re est soutenue dans cette dynamique par ses partenaires cédantes et courtiers sensibles à son approche de partenariat global, qui se déploie dans la durée, qui fait preuve de transparence dans ce que CCR Re peut offrir sans fausse promesse, selon une politique plus ouverte sur

DES ÉQUIPES AU CANADA ET AU LIBAN POUR DÉVELOPPER LES AFFAIRES DANS LES ZONES AMÉRIQUE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE



À droite, **Pierre Salameh**, Directeur Non-Vie bureau de représentation Liban CCR Re à Beyrouth avec **Chadi Abou-Rjeily** Adjoint au Directeur Non-Vie - bureau de représentation Liban.

LIBAN

Présent depuis 20 ans à Beyrouth, CCR Re s'est imposée comme un acteur majeur de la réassurance en Méditerranée, couvrant une zone allant des pays du Soleil Levant, à ceux du golfe Persique et d'Afrique du Nord. La position stratégique du Liban, tant aux plans géographique que culturel, permet à l'équipe locale de CCR Re de tisser et d'entretenir un réseau d'affaires et de développer des relations de confiance dans la durée avec les clients en réassurance Non-Vie. CCR Re est devenue un réassureur incontournable dans la région sur les problématiques liées à l'automobile, à l'incendie et à la santé. Le marché, dans ces trois branches, est prometteur. L'absence de régime de Sécurité sociale rend nécessaire la souscription d'une

- > assurance privée. Le dynamisme économique de la zone avec la reconstruction et l'aménagement de villes nouvelles crée un environnement très favorable pour les années à venir. Le chiffre d'affaires du marché MENA a augmenté de près de 25 % au 1^{er} janvier 2019.



Pierre Dionne
Premier
Vice-Président
et Agent Principal,
en compagnie
de **Robin Darby**
Souscriptrice
Senior.

CANADA

CCR Re s'est établie au Canada en 2000. L'implantation locale à Toronto, depuis près de 20 ans, permet à CCR Re de connaître et maîtriser la réglementation locale de la réassurance qui est considérée comme l'une des plus restrictives au monde. CCR Re s'est développée dans la branche Non-Vie en incendie, automobile, caution, dommages aux biens, responsabilité civile et sur les risques Cat. En 2018, CCR Re a souscrit de nouveaux traités concernant l'assurance santé et maladie. Ces nouvelles souscriptions couvrent les assurances invalidité, décès accidentels et l'assurance voyage.

Le marché Cat est important au Canada avec la récurrence d'événements comme les feux de forêts, les inondations, grêles, tornades et tempêtes violentes touchant toutes les provinces. L'expertise acquise par CCR en matière de prévention des catastrophes naturelles intéresse tout particulièrement les autorités canadiennes. Le marché local croît chaque année à un rythme de 2 à 3 %. En 2017, CCR Re a souscrit de nouveaux traités dans les Caraïbes couvrant les risques Cat. Depuis lors, CCR Re Canada a quadruplé son chiffre d'affaires dans cette région. —

DES ÉQUIPES INTERNATIONALES ALLIANT EXPERTISE TECHNIQUE ET EXPÉRIENCE COMMERCIALE

« Des experts de confiance sur qui vous pouvez compter », cela traduit bien l'état d'esprit des 70 collaborateurs de CCR Re qui, au quotidien, travaillent en équipe transversale pour répondre plus vite et plus efficacement aux clients.



Ci-contre, **Yang Du**,
Actuaire-Souscriptrice
et **Georges Guzman**,
Modélisateur Cat
Tarification & Aide
Souscription Non-Vie.

Yang Du a rejoint CCR Re en septembre 2018, après avoir travaillé à Zurich en tant qu'actuaire chez un acteur mondial de la réassurance, pour prendre le poste d'actuaire-souscriptrice en charge du développement du marché chinois. « Quand j'exerce mon métier de souscripteur, mes compétences actuarielles et commerciales se complètent très bien. Avant de prendre ma décision de souscription, j'ai besoin d'analyser plusieurs types d'information : le contexte du marché, la situation de la cédante, les évolutions du portefeuille réassuré, l'historique des résultats passés et bien entendu l'analyse de la rentabilité attendue. Quand arrive la période du renouvellement d'une affaire Cat sur le marché chinois, je partage avec Georges cette connaissance que j'ai acquise au cours de mes nombreux échanges avec le client ou le courtier lors de mes visites. Toutes ces spécificités lui permettent d'ajuster plus finement sa tarification. Il est important que nous échangeons pour bien cerner toute la complexité du risque. »

Georges Guzman, après avoir exercé le métier de modélisateur Cat pour un acteur reconnu de la réassurance mondiale, a rejoint en 2016 la Direction Actuariat et Risques de CCR. Son travail consiste à modéliser différents périls sur les portefeuilles des compagnies d'assurances souhaitant se couvrir en réassurance dans le monde entier. « Chez CCR Re, la Direction actuariat des risques et l'équipe de souscripteurs communiquent régulièrement. Nous travaillons ensemble très efficacement, partageons notre compréhension des enjeux et connaissons les attentes de chacun. L'expertise de Yang permet de challenger les résultats. Le travail en équipe n'est pas juste une somme de compétences mais il les multiplie, c'est une vraie richesse pour CCR Re et pour nos clients. »



Ci-contre, **Hande Yildiz Fuchs**, Souscriptrice-Tarificatrice Bénélux et Turquie, en binôme avec **Alpha Bah**, Responsable du Service Cotation et Cellule Cat.

Alpha Bah a rejoint l'équipe réassurance de marché de CCR en 2011. Aujourd'hui Responsable du Service Cotation et Cellule Cat au sein de CCR Re, il intervient sur toutes les zones géographiques. Avec son équipe d'actuaires, ils accompagnent les souscripteurs-tarificateurs sur les affaires les plus complexes telles que les spécialités, les catastrophes naturelles et la RC automobile. « La richesse de nos échanges avec les souscripteurs-tarificateurs conduit à une meilleure compréhension de l'affaire et se traduit par une tarification plus juste qui améliore la qualité de la souscription. Pour les grands comptes ou les affaires complexes, nous associons au souscripteur-tarificateur un actuaire référent qui va l'accompagner pour rencontrer les courtiers ou les cédantes et les suivre ainsi toute l'année. Cela permet de développer une vision commune des affaires. »

Hande Yildiz Fuchs a rejoint CCR Re en août 2018 en tant que Souscriptrice-Tarificatrice, pour prendre la responsabilité des marchés Bénélux et Turquie. Originnaire de Turquie, elle a notamment exercé aux Pays-Bas pour l'un des principaux acteurs mondiaux de l'assurance. « CCR Re a une stratégie claire, une bonne anticipation de l'évolution des marchés et une volonté de se développer. Ma fonction correspond parfaitement à mon profil et mes attentes. J'interviens sur des marchés très spécifiques et complexes à tarifier. Je partage avec l'équipe d'Alpha ma connaissance de ces deux marchés, des clients et des traités afin de réaliser la cotation la plus juste. »

**CCR Re**

Chiffres clés 2018 en millions d'euros

464Chiffre d'affaires
brut**2 315**actifs gérés
en valeur de marché**99,4%**

Ratio combiné net

2,2%Taux de produits
financiers**6,9%**

Marge technique Vie

864Fonds propres éligibles
sous Solvabilité 2**46**Résultat courant avant
provisions pour égalisation**189%**

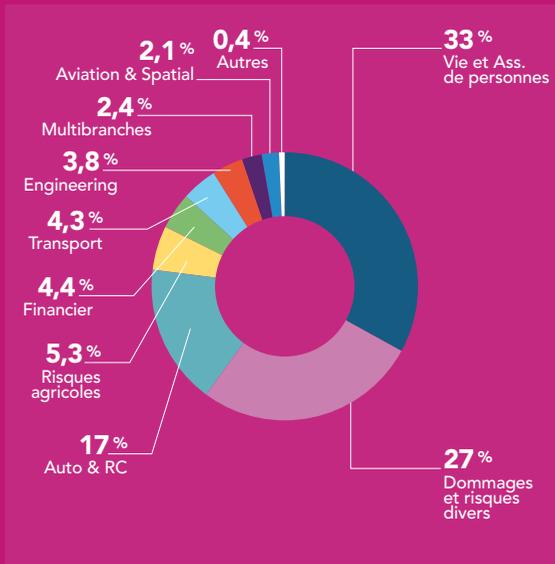
Ratio S2

35

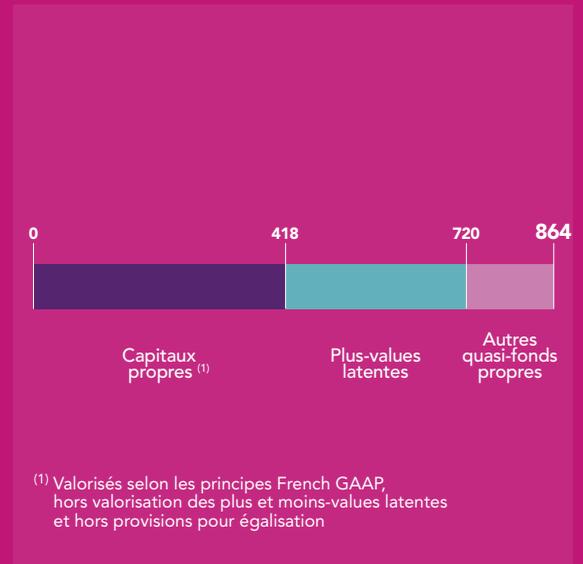
Résultat net



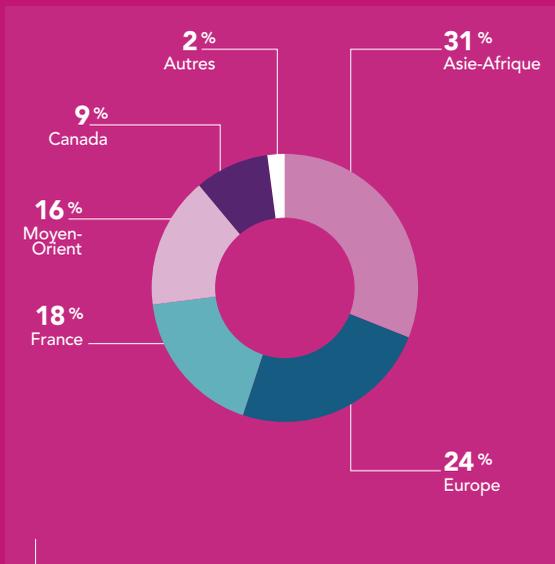
Répartition du CA par branches



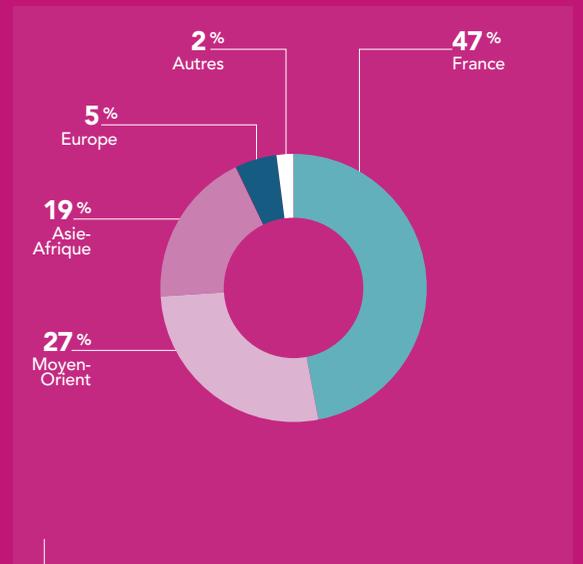
Fonds propres éligibles sous Solvabilité 2 (en millions d'euros)



Répartition du CA par zone géographique



Chiffre d'affaires Non-Vie 2/3



Chiffre d'affaires Vie 1/3

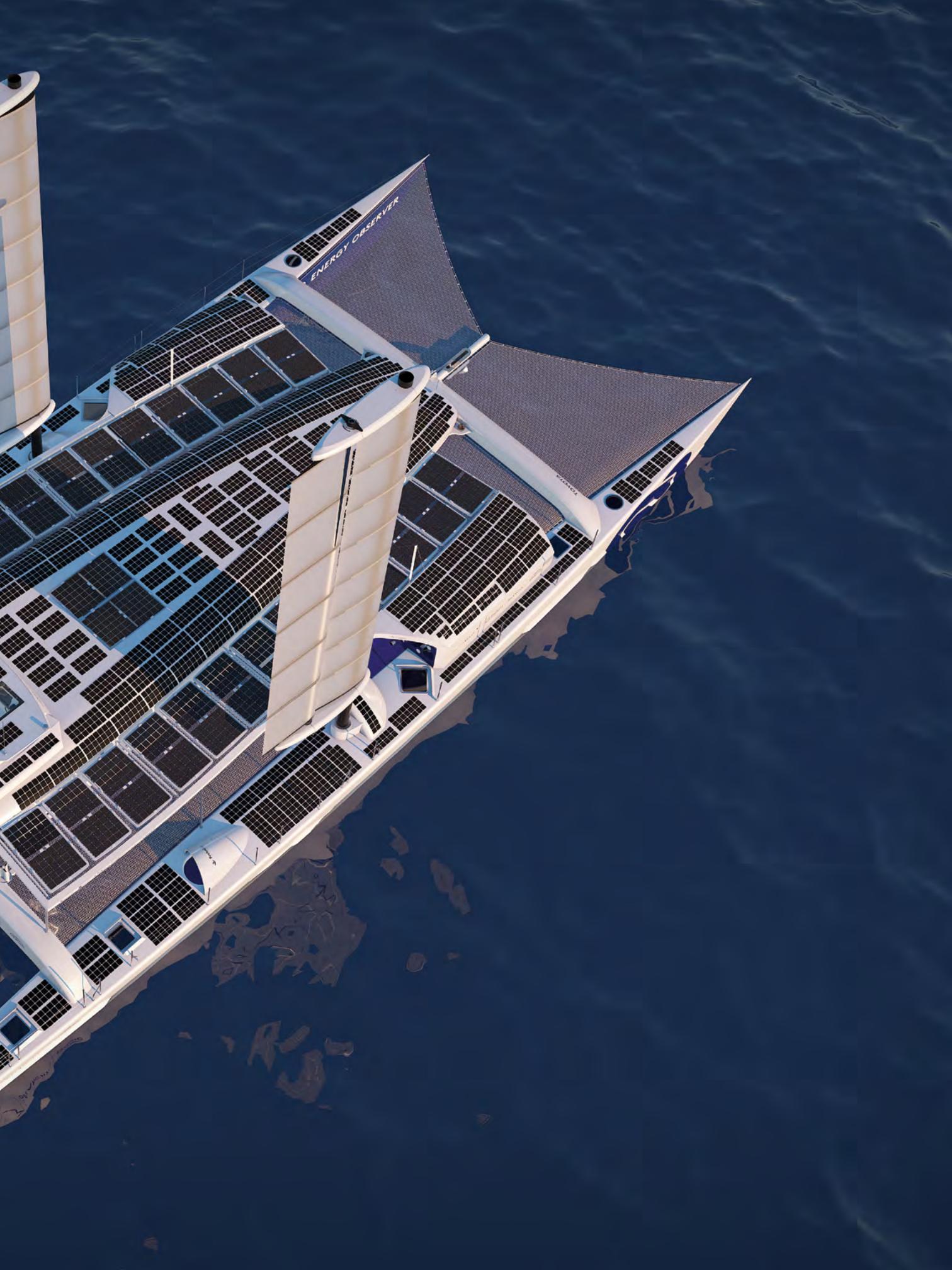


UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

— Groupe responsable et innovant, CCR place les enjeux sociétaux, environnementaux et technologiques au cœur de ses actions et de ses réflexions. La gestion des équipes vise au développement des compétences de chacun, à l'égalité et à la diversité professionnelle. En 2018, le Groupe CCR mène par ailleurs une politique de mécénat en faveur de l'environnement, de la culture et de l'aide humanitaire.

Energy Observer 2019 :
27 m² de surface en plus
de panneaux solaires,
un stockage thermique
augmenté et deux ailes
Oceanwings pour donner
plus de vitesse et produire
de l'hydrogène par
électrolyse de l'eau de
mer. Un nouveau modèle
énergétique.





ENERGY OBSERVER

L'HUMAIN AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE L'ENTREPRISE



268 collaborateurs

12 alternants

Près de **4 salariés sur 5**
ont suivi au moins une action
de formation en 2018

Au regard des enjeux de modernisation et d'amélioration de la performance du Groupe CCR, la conduite du changement organisationnel et culturel doit ses résultats aux collaborateurs qui ont tous participé à la transformation menée depuis la création de CCR Re.

La performance durable du Groupe CCR passe par la conciliation entre la recherche de performance économique et l'attention portée aux collaborateurs, aussi avons-nous défini un cadre destiné à promouvoir la qualité de vie au travail dans la durée en signant en 2018 les accords d'entreprise relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à la qualité de vie au travail.

TÉLÉTRAVAIL CHEZ CCR RE

En 2018, pour contribuer au développement d'un environnement de travail propice à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, un accord relatif au télétravail a été signé. En limitant les déplacements de ses salariés, CCR Re témoigne également de son action en faveur du développement durable. Un tiers des collaborateurs de CCR Re bénéficient de cette nouvelle forme d'organisation du travail.

DES ESPACES CONVIVIAUX

Un espace de convivialité propice à la meilleure réalisation des activités dans un cadre favorisant la coopéra-



tion et le partage d'informations nécessaires à la qualité des relations professionnelles a été créé en 2018. Pour favoriser le bien-être et encourager la pratique d'une activité physique et sportive, une salle de sport d'environ 100 m² a été inaugurée. Ces espaces innovants constituent autant d'atouts pour améliorer l'ambiance et la créativité.

PRÉPARER L'AVENIR

La Direction des Ressources Humaines accompagne la transformation du Groupe en menant une politique dynamique de détection des potentiels à travers les plans de succession, les revues de personnel annuelles, et la mise en œuvre de plan de développement des compétences sur deux ans offrant un rythme de formation et de progression professionnelle attractif.

Le Groupe CCR accueille, chaque année, des stagiaires et des alternants dans les fonctions supports ou les départements opérationnels. En 2018, les équipes « Analyse & Modélisation » et « Data science & actuariat » des Réassurances Publiques se sont étoffées de 5 doctorants et 5 stagiaires de fin d'étude d'écoles d'ingénieurs ou de masters. Cette immersion dans l'entreprise permet d'identifier les talents tout en offrant aux étudiants la possibilité de poursuivre leur formation et, pour certains, d'être recrutés en CDI.



**MARLÈNE
LARSONNEUR,**
Directrice des
Ressources Humaines

LA POLITIQUE HANDICAP UNE PRIORITÉ DU GROUPE CCR

Le Groupe CCR s'engage en faveur du handicap en mettant en place des actions de sensibilisation en partenariat avec l'Agefiph. Une campagne de communication sur le handicap a été déployée pour les collaborateurs du Groupe avec, en point d'orgue, une journée de sensibilisation sur le thème « Franchir le cap du handicap ». « L'objectif de cette session d'information est de changer ensemble le regard que nous portons sur le handicap mais aussi de créer un climat de confiance autour de ce sujet qui peut être sensible en entreprise », souligne Marlène Larsonneur, Directrice des Ressources Humaines du Groupe CCR. Plus de 80 % des handicaps ne sont pas visibles comme les déficiences auditives ou visuelles. Face à ce constat, le Groupe encourage les salariés à faire reconnaître leur handicap et les accompagne dans leurs démarches. En 2018, des partenariats ont été développés avec les acteurs privilégiés du handicap comme la Mission Handicap de la FFA et l'IFPASS.

En parallèle, le Groupe CCR apporte son soutien financier à des associations qui accompagnent les personnes handicapées dans le cadre de sa politique de mécénat humanitaire. En 2018, Olagarroa et H@ndi-@litude, deux associations portées par des collaborateurs de l'entreprise ont ainsi bénéficié de subventions.

Une partie de la taxe d'apprentissage de 2018 a été reversée à des écoles accueillant des étudiants en situation de handicap. —



CCR, INVESTISSEUR RESPONSABLE

L'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est aujourd'hui engagée pour toutes les classes d'actifs. Une réflexion et des expérimentations sont menées pour doter le Groupe CCR d'un système d'informations sur la composante extra-financière de ses activités. Depuis deux ans, le Groupe publie un rapport ESG-Climat qui présente les moyens mis en œuvre par CCR et CCR Re pour contribuer à la transition énergétique et écologique.

CRITÈRES ESG ET PLACEMENTS EN ACTIONS ET IMMOBILIERS

Depuis plusieurs années, l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance a été mise en œuvre de façon progressive et constitue un sujet de réflexion majeur en matière de recherche de nouveaux placements, de revue des actifs en portefeuille et d'organisation de la démarche d'investissement.

L'équipe d'investissement est dans une démarche de renforcement de ses compétences et de veille permanente sur les bonnes pratiques. Avec les sociétés de gestion et les autres partenaires financiers, un dialogue systématique est initié dans le but de recueillir une information complète sur les caractéristiques ESG des placements en portefeuille et avec l'ambition de renforcer la dimension extra-financière de l'activité. Pour piloter la politique d'investissement au

regard de ces critères, l'équipe s'appuie sur un tableau de bord ESG-Climat structuré par des indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Sur les risques liés au changement climatique, CCR a mis au point une méthode innovante et un outil de gestion dans l'évaluation de l'exposition des portefeuilles d'actifs financiers aux risques physiques du changement climatique (Climate Risk & Impact Screening) en partenariat avec Carbone 4, le premier cabinet de conseil spécialisé sur la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique.

Pour ses investissements immobiliers, le Groupe CCR a mis en place, avec la start-up DEEPI, des indicateurs de suivi des consommations énergétiques des immeubles pour réaliser un audit énergétique. Les gisements d'économie d'énergie sont identifiés, bâtiment par bâtiment, permettant d'élaborer des plans d'actions. Pour les immeubles de bureaux, une annexe environnementale au bail est généralisée dans le but de mieux déterminer les actions visant à réduire les consommations énergétiques, les consommations d'eau et les volumes de déchets.

CRITÈRES ESG ET PLACEMENTS OBLIGATAIRES

Le Groupe CCR intensifie ses investissements dans les *Green Bonds*, qu'il s'agisse d'obligations pour financer la transition écologique et énergétique, des projets fa-



**« LE GROUPE CCR
INTENSIFIE SES
INVESTISSEMENTS
DANS LES
OBLIGATIONS
RESPONSABLES :
GREEN BONDS,
SOCIAL BONDS ET
SUSTAINABILITY
BONDS. »**

vorisant l'accès aux biens essentiels à des populations défavorisées et d'actions de lutte contre la pauvreté (*Social Bonds*), des projets combinant des objectifs environnementaux et sociaux (*Sustainability Bonds*). CCR finance, via les *Social Bonds*, divers projets en Afrique dans le cadre des activités de la Banque Africaine de Développement (fourniture d'eau, éducation et formation professionnelle, équipements agricoles et irrigation rurale, raccordement de zones rurales aux systèmes de télécommunications).

Par l'intermédiaire de fonds spécialisés, le Groupe CCR a renforcé ses investissements dans le segment des obligations catastrophes les *Cat Bonds* qui contribuent à la protection des assureurs et au redémarrage économique après la survenance de destructions lourdes.

VERS UNE RECHERCHE DE PERFORMANCE

L'amélioration du système d'information disponible sur l'extra-financier est une priorité pour le Groupe CCR. La solution de Morningstar/Sustainalytics, qui permet d'appliquer une seule et même méthodologie sur les fonds en portefeuille a été sélectionnée par le Groupe. Cet outil d'analyse permet d'appréhender la dynamique des portefeuilles des fonds en matière d'ESG-Climat et d'identifier les situations problématiques, soit parce que l'on peut s'interroger sur la pertinence de certains choix, soit que

des dérives éventuelles sont apparues sur le profil d'un fonds. Un système d'alerte permet de repérer les dégradations significatives de profil et l'introduction de valeurs

sujettes à des logiques d'exclusion.

Le calcul de l'empreinte carbone du portefeuille obligataire géré en interne s'appuie sur l'outil proposé par la société Bloomberg. La coexistence des deux approches (Morningstar pour la gestion déléguée et Bloomberg pour la gestion en direct) n'est pas un problème majeur à ce stade, dans la mesure où chaque gestion pilote la dimension ESG de ses investissements de façon autonome avant une réconciliation globale. Néanmoins, la recherche d'une plus grande homogénéisation des indicateurs sur l'ensemble des actifs financiers est un chantier en cours de réalisation.

CCR, MÉCÈNE ENVIRONNEMENTAL, CULTUREL ET SOCIAL

ENERGY OBSERVER

Partenaire mécène d'Energy Observer depuis 2017, le Groupe CCR soutient une aventure humaine qui valorise le savoir-faire français autour d'une expérimentation visant à révolutionner le transport maritime pour limiter l'ampleur du changement climatique.

MUSÉE RODIN ⁽¹⁾

Après les musées d'Orsay, de l'Orangerie et du Quai Branly Jacques Chirac, le Groupe CCR a conclu en 2018 une convention de mécénat avec le musée Rodin.

LES ENFANTS D'ABORD

Améliore la qualité des soins afin de diminuer la mortalité maternelle et infantile pour le nouveau pôle Mère-Enfant du nouvel hôpital universitaire Saint-Paul d'Addis Ababa (Éthiopie).

CULTURE DU CŒUR CHAMPAGNE-ARDENNE

Facilite l'accès à la culture des personnes en situation de précarité sociale et économique dans le but de lutter contre leur exclusion et d'agir en faveur de leur insertion sociale.

OLAGARROA SPORT ADAPTÉ ET LOISIRS

Développe des activités collectives pour intégrer socialement des jeunes en situation de handicap. Durant la saison 2018-2019, l'aide du Groupe CCR pérennise l'activité ski.

FORM'ACCUEIL ⁽³⁾

Favorise l'intégration de travailleurs immigrés en leur proposant des cours d'alphabétisation, de français et en organisant des sorties culturelles.

UNITED SPIRIT

Encourage le lien social dans le but de favoriser l'épanouissement personnel.

NEGAR ⁽⁴⁾

Propose d'élever le niveau d'éducation des jeunes dans les régions difficiles d'accès de l'Afghanistan en menant des actions locales allant de l'organisation du transport, à la rémunération des professeurs, à l'achat de fournitures ou les travaux d'entretien des écoles.

AHVEC ⁽⁵⁾

(Association Axe Humanitaire des Volontés Européennes et Camerounaises) Crée un centre d'accueil et de formation pour des enfants abandonnés au nord-ouest du Cameroun, à Baleveng.

H@NDI-@LTITUDE ⁽²⁾

Propose à des personnes en situation de handicap de découvrir ou redécouvrir la pratique du sport notamment à travers le saut en parachute lors de week-ends découverte.

1



4





2



3



5





GOUVERNANCE ET COMPTES





Siège du Groupe CCR
depuis 5 ans,
le 157 Hausmann
a obtenu le label BBC
après d'importants travaux
de restructuration.

CCR, CONSEIL D'ADMINISTRATION



1



2



3



4



5



6



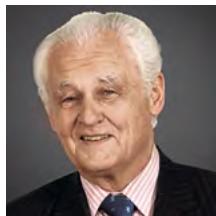
7



8



9



10



11



12



13



14

PIERRE BLAYAU (1)
PRÉSIDENT

DAMIEN ANDRIES (2)

SYLVIE CHANH (3)

LIONEL CORRE (4)

FRANÇOIS DESMADRYL (5)

PATRICE FORGET (6)

GÉRARD LANCNER (7)

PAULINE LECLERC-GLORIEUX (8)

SYLVIE LEGENDRE (9)

PATRICK LUCAS (10)

ANTOINE MANTEL (11)

DAVID MONCOULON (12)

DIDIER SUARD (13)

LAURE TOURJANSKY (14)

CCR RE, CONSEIL D'ADMINISTRATION



1



2



3



4



5



6

BERTRAND LABILLOY (1)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

PIERRE BLAYAU (2)

PATRICK CERCEAU (3)

JOHN CONAN (4)

CHARLES LEVI (5)

ANTOINE MANTEL (6)

GROUPE CCR, COMITÉ EXÉCUTIF



1



2



3



4



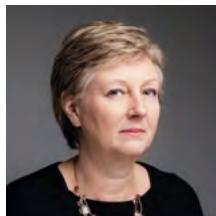
5



6



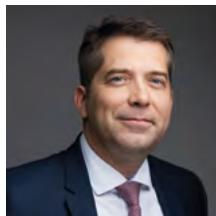
7



8



9



10



11



12



13



14



15

BERTRAND LABILLOY (1)
DIRECTEUR GÉNÉRAL
LAURENT MONTADOR (2)
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
HERVÉ BARROIS (3)
DIRECTEUR JURIDIQUE
ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
CHRISTELLE BUSQUE (4)
DIRECTRICE FINANCIÈRE

THIERRY COHIGNAC (5)
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT ÉTUDES
TECHNIQUES RÉASSURANCES PUBLIQUES
PIERRE COUMES (6)
DIRECTEUR DES
INVESTISSEMENTS FINANCIERS
PATRICK DELALLEAU (7)
DIRECTEUR SOUSCRIPTION GLOBAL
ISABELLE DELVAL (8)
RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION
SECRÉTAIRE DU COMEX
VINCENT GROS (9)
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

JÉRÔME ISENBART (10)
DIRECTEUR DES RISQUES
MARLÈNE LARSONNEUR (11)
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES
HIND MECHBAL (12)
DIRECTRICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION
HERVÉ NESSI (13)
DIRECTEUR SOUSCRIPTION MARCHÉS
ANTOINE QUANTIN (14)
DIRECTEUR DES RÉASSURANCES
ET DES FONDS PUBLICS
KARINE ROBIDOU (15)
RESPONSABLE DE L'IMMOBILIER



COMPTES

AU 31 DÉCEMBRE 2018

Comptes consolidés Groupe CCR	54
Comptes CCR	56
Comptes CCR Re	60

GROUPE CCR, COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros			31/12/2018	31/12/2017
	Réassurance Non-Vie	Réassurance Vie	Total	Total
Primes émises	1 302 667	68 526	1 371 193	1 287 691
Variation des primes non acquises	-20 510	-8 020	-28 530	-11 237
Primes acquises	1 282 157	60 506	1 342 663	1 276 454
Autres produits d'exploitation	1 153	159	1 312	4 176
Produits financiers nets de charges	114 885	3 382	118 267	117 401
Total des produits d'exploitation courants	116 038	3 541	119 579	121 577
Charges des prestations de réassurance	-1 025 539	-40 998	-1 066 537	-974 293
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-112 756	-2 775	-115 531	-94 376
Charges de gestion	-120 838	-9 792	-130 630	-139 315
Total des charges d'exploitation courantes	-1 259 133	-53 565	-1 312 698	-1 207 984
Résultat d'exploitation courant	139 062	10 482	149 544	190 047
Autres produits ou charges nets	-	-	47 159	41 853
Résultat exceptionnel	-	-	50	52
Participation des salariés	-	-	-	-4 106
Impôts sur les résultats	-	-	-64 295	-182 893
Résultat net de l'ensemble consolidé	-	-	132 458	44 953
Résultat par action (en euros)	-	-	44,15	14,98
Résultat dilué par action (en euros)	-	-	44,15	14,98

BILAN ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Actifs incorporels	3 376	3 576
Placements des entreprises de réassurance	8 022 184	8 574 966
Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles existe un lien de participation	6 200	6 250
Autres placements	7 510 786	8 085 903
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	222 050	195 646
Part des cessionnaires et rétrocessions dans les provisions techniques	6 943	9 918
Autres créances	392 259	166 828
Autres actifs	560 834	515 368
Immobilisations corporelles	2 537	2 814
Autres	558 297	512 554
Comptes de régularisation - Actif	572 787	537 894
Frais d'acquisition reportés	36 970	31 166
Banque	129 959	178 072
Autres	405 858	328 656
Total de l'actif	9 558 383	9 808 550

BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres du Groupe	2 460 890	2 344 932
Capital social	60 000	60 000
Primes liées au capital social	-	-
Réserves consolidées	2 268 432	2 239 979
Subventions d'investissements	-	-
Résultat net Groupe	132 458	44 953
Provisions techniques brutes	6 917 080	7 253 055
Provisions techniques Vie	176 261	326 114
Provisions techniques Non-Vie	6 740 819	6 926 941
Provisions pour risques et charges	14 576	26 096
Autres dettes	122 745	140 223
Comptes de régularisation - Passif	43 092	44 244
Total du passif	9 558 383	9 808 550

CCR, COMPTES

AU 31 DÉCEMBRE 2018

COMPTE DE RÉSULTAT

En euros			31/12/2018	31/12/2017
	Opérations brutes	Cessions & rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE TECHNIQUE NON-VIE				
Primes	907 835 837	95 946 798	811 889 039	802 932 594
Variation des provisions pour primes non acquises	3 403 090	7 794 082	-4 390 992	-7 638 014
Primes acquises	911 238 926	103 740 880	807 498 047	795 294 580
Produits des placements alloués du compte non technique	84 439 746	-	84 439 746	82 811 188
Autres produits techniques	347 777	-	347 777	539 665
Prestations et frais payés	-1 193 761 915	-22 835 103	-1 170 926 812	-446 626 071
Charges des provisions pour sinistres à payer	388 777 013	9 605 248	379 171 765	-1 319 846 047
Charges des sinistres	-804 984 902	-13 229 855	-791 755 047	-1 766 472 118
Participation aux résultats	-526 213	-523 984	-2 229	-4 390
Frais d'acquisition	-14 350 874	-	-14 350 874	-30 185 482
Frais d'administration	-5 088 504	-	-5 088 504	-6 125 495
Commissions reçues des réassureurs	-	-799 157	799 157	4 732 596
Frais d'acquisition et d'administration	-19 439 379	-799 157	-18 640 222	-31 578 382
Autres charges techniques	-7 599 193	-	-7 599 193	-8 454 134
Variation de la provision pour égalisation	49 747 234	-	49 747 234	1 101 683 788
Résultat technique de la réassurance Non-Vie	213 223 997	89 187 884	124 036 113	173 820 197
COMPTE TECHNIQUE VIE				
Primes	493 892	493 892	-	-
Revenu des placements	-	-	-	-
Autres produits des placements	-	-	-	-
Profits provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-
Produits des placements	-	-	-	-
Autres produits techniques	-	-	-	-29
Prestations et frais payés	-429 620	-425 945	-3 675	-11 780
Charges des provisions pour sinistres à payer	38 675	38 676	-1	-
Charges des sinistres	-390 945	-387 269	-3 676	-11 780
Provisions de réassurance Vie	-32 438	-32 438	-	-
Charges des provisions Vie et autres provisions techniques	-32 438	-32 438	-	-
Participation aux résultats	-56 704	-56 704	-	-
Frais d'acquisition	-6 514	-	-6 514	-498 005
Frais d'administration	-2 546	-	-2 546	-28 296
Commissions reçues des réassureurs	-	-6 516	6 516	516 978
Frais d'acquisition et d'administration	-9 060	-6 516	-2 543	-9 323
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-	-	-	-
Autres charges des placements	-	-	-	-
Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-
Charges des placements	-	-	-	-
Autres charges techniques	-	-	-	-
Résultat technique de la réassurance Vie	4 745	10 964	-6 219	-21 131

En euros			31/12/2018	31/12/2017
	Opérations brutes	Cessions & rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE NON TECHNIQUE				
Résultat technique de la réassurance Non-Vie	-	-	124 036 113	173 820 197
Résultat technique de la réassurance Vie	-	-	-6 219	-21 131
Revenu des placements	-	-	104 460 552	112 993 794
Autres produits des placements	-	-	5 141 039	8 972 800
Profits provenant de la réalisation des placements	-	-	46 971 794	36 541 870
Produits des placements Non-Vie	-	-	156 573 385	158 508 464
Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers	-	-	-8 607 399	-9 172 899
Autres charges des placements	-	-	-12 646 271	-17 638 151
Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-13 014 596	-16 426 777
Charges des placements Non-Vie	-	-	-34 268 266	-43 237 828
Produits des placements transférés au compte technique Non-Vie	-	-	-84 439 746	-82 811 188
Autres produits non techniques	-	-	215 178	121 382
Autres charges non techniques	-	-	-311 212	-144 779
Produits exceptionnels	-	-	876 029	1 979 266
Charges exceptionnelles	-	-	-2	-166 713
Résultat exceptionnel	-	-	876 027	1 812 553
Participation des salariés	-	-	-	-4 105 846
Impôt sur les bénéfices	-	-	-15 913 093	-170 920 502
Résultat de l'exercice	-	-	146 762 167	33 021 323

BILAN ACTIF

En euros			31/12/2018	31/12/2017
	Montant brut	Amortissements & Provisions	Montant net	Montant net
Actifs incorporels	72 488 393	69 118 929	3 369 463	3 569 771
Terrains et constructions	168 621 238	28 009 257	140 611 981	142 186 377
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	435 929 229	-	435 929 229	435 979 229
Autres placements	6 017 243 944	-	6 017 243 944	6 660 381 356
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	9 216 384	-	9 216 384	7 910 366
Placements	6 631 010 795	28 009 257	6 603 001 538	7 246 457 328
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	1 053 088	-	1 053 088	633 350
Provisions de réassurance Vie	3 204 923	-	3 204 923	
Provisions pour sinistres à payer Vie	596 806	-	596 806	6 381 405
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	137 806 789	-	137 806 789	144 612 372
Autres provisions techniques (Vie)	-	-	-	8 205 967
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	142 661 606	-	142 661 606	159 833 094
Créances nées d'opérations de réassurance	262 276 188	58 711	262 217 477	116 389 148
Personnel	-	-	-	54
État, organismes sociaux, collectivités publiques	73 043 059	-	73 043 059	13 288
Débiteurs divers	80 047 048	70 690 998	9 356 050	12 138 466
Créances	415 366 294	70 749 709	344 616 585	128 540 956
Actifs corporels d'exploitation	12 838 314	10 408 094	2 430 220	2 689 168
Comptes courants et caisse	398 933 691	-	398 933 691	335 817 521
Autres actifs	411 772 006	10 408 094	401 363 911	338 506 688
Intérêts et loyers acquis non échus	34 930 224	-	34 930 224	42 756 732
Frais d'acquisition reportés (Vie et Non-Vie)	615 720	-	615 720	765 449
Autres comptes de régularisation	163 966 682	-	163 966 682	126 260 926
Comptes de régularisation - Actif	199 512 625	-	199 512 625	169 783 107
Total de l'actif	7 872 811 719	178 285 991	7 694 525 729	8 046 690 945

BILAN PASSIF

En euros	31/12/2018	31/12/2017
	Avant affectation du résultat	Avant affectation du résultat
Capital social	60 000 000	60 000 000
Primes liées au capital social	-	-
Réserves de réévaluation	2 751 419	2 751 419
Autres réserves	-	-
Réserve spéciale des plus-values nettes à long terme	-	-
Réserve de garantie	1 626 896	1 884 031
Réserve spéciale pour risques exceptionnels et nucléaires	240 276 702	237 071 516
Réserve spéciale pour risques de catastrophes naturelles	1 652 573 007	1 652 513 571
Réserve spéciale pour risques d'attentats	141 755 672	128 267 621
Autres réserves	8 653 796	8 653 796
Réserve spéciale pour certains risques d'assurance crédit	19 970 102	19 962 831
Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants	72 539	54 026
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	146 762 167	33 021 323
Capitaux propres	2 274 442 299	2 144 180 132
Provisions pour primes non acquises (Non-Vie)	314 267 384	309 456 654
Provisions de réassurance Vie	3 204 924	11 463 861
Provisions pour sinistres à payer Vie	596 798	3 123 510
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	3 045 423 353	3 431 383 151
Provisions pour égalisation	1 881 240 964	1 930 988 198
Autres provisions techniques (Vie)	-	-
Provisions techniques brutes	5 244 733 424	5 686 415 375
Provisions (autres que techniques)	13 483 194	22 070 747
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	-	83 189
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 217 779	1 152 357
Personnel	9 636 065	6 807 838
État, organismes sociaux et collectivités publiques	3 481 361	36 309 722
Créanciers ou créditeurs divers	99 854 869	92 317 579
Autres dettes	114 190 073	136 670 684
Comptes de régularisation - Passif	47 676 738	57 354 005
Total du passif	7 694 525 729	8 046 690 945

CCR RE, COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2018

COMPTE DE RÉSULTAT

En euros			31/12/2018	31/12/2017
	Opérations brutes	Cessions & rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE TECHNIQUE NON-VIE				
Primes	395 692 135	17 539 748	378 152 387	253 289 616
Variation des provisions pour primes non acquises	-16 119 492	-397	-16 119 096	3 424 478
Primes acquises	379 572 643	17 539 351	362 033 292	256 714 095
Produits des placements alloués du compte non technique	30 444 955	-	30 444 955	28 398 121
Autres produits techniques	805 382	-	805 382	3 018 425
Prestations et frais payés	-207 716 806	-2 471 642	-205 245 164	-182 185 521
Charges des provisions pour sinistres à payer	-45 396 935	3 167 811	-48 564 746	-7 906 876
Charges des sinistres	-253 113 741	696 169	-253 809 910	-190 092 397
Charges des autres provisions techniques	-12 118 284	-	-12 118 284	-
Participation aux résultats	-7 442 021	-280 622	-7 161 398	-1 676 764
Frais d'acquisition	-80 447 196	-	-80 447 196	-68 080 124
Frais d'administration	-9 683 580	-	-9 683 580	-8 124 135
Commissions reçues des réassureurs	-	-302 962	302 962	501 150
Frais d'acquisition et d'administration	-90 130 776	-302 962	-89 827 813	-75 703 109
Autres charges techniques	-4 443 533	24 925	-4 468 458	-4 880 210
Variation de la provision pour égalisation	-10 872 934	-	-10 872 934	-5 946 906
Résultat technique de la réassurance Non-Vie	32 701 691	17 676 861	15 024 831	9 831 255
COMPTE TECHNIQUE VIE				
Primes	60 504 669	3 661 192	56 843 476	114 565 147
Revenu des placements	3 796 174	-	3 796 174	5 999 836
Autres produits des placements	17 944	-	17 944	588 215
Profits provenant de la réalisation des placements	4 195 198	-	4 195 198	7 926 329
Produits des placements	8 009 317	-	8 009 317	14 514 380
Autres produits techniques	158 859	-	158 859	617 420
Prestations et frais payés	-30 340 320	-6 153	-30 334 168	-20 463 045
Charges des provisions pour sinistres à payer	-2 392 085	-409 592	-1 982 493	4 116 230
Charges des sinistres	-32 732 406	-415 745	-32 316 660	-16 346 815
Provisions de réassurance Vie	-2 514 866	-	-2 514 866	-69 143 009
Autres provisions techniques	-	-	-	-
Charges des provisions Vie et autres provisions techniques	-2 514 866	-	-2 514 866	-69 143 009
Participation aux résultats	-5 729 300	-451 957	-5 277 343	-11 278 151
Frais d'acquisition	-8 249 536	-	-8 249 536	-15 383 436
Frais d'administration	-1 103 291	-	-1 103 291	-1 887 783
Commissions reçues des réassureurs	-	-	-	71
Frais d'acquisition et d'administration	-9 352 827	-	-9 352 827	-17 271 148
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-1 108 173	-	-1 108 173	-2 744 582
Autres charges des placements	-379 075	-	-379 075	-938 478
Pertes provenant de la réalisation des placements	-2 210 781	-	-2 210 781	-2 960 791
Charges des placements	-3 698 029	-	-3 698 029	-6 643 852
Autres charges techniques	-436 736	-	-436 736	-918 640
Produits des placements transférés au Compte non technique	-928 515	-	-928 515	-1 678 977
Résultat technique de la réassurance Vie	13 280 165	2 793 490	10 486 674	6 416 355

En euros			31/12/2018	31/12/2017
	Opérations brutes	Cessions & rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE NON TECHNIQUE				
Résultat technique de la réassurance Non-Vie	-	-	15 024 831	9 831 255
Résultat technique de la réassurance Vie	-	-	10 486 674	6 416 355
Revenu des placements	-	-	34 165 564	27 518 800
Autres produits des placements	-	-	161 499	2 697 902
Profits provenant de la réalisation des placements	-	-	37 756 786	36 354 841
Produits des placements	-	-	72 083 849	66 571 543
Produits des placements alloués au compte technique Vie	-	-	928 515	1 678 977
Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers	-	-	-9 973 560	-12 588 280
Autres charges des placements	-	-	-3 411 672	-4 304 418
Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-19 897 032	-13 579 942
Charges des placements	-	-	-33 282 264	-30 472 639
Produits des placements transférés au compte technique Non-Vie	-	-	-30 444 955	-28 398 121
Autres produits non techniques	-	-	549 236	148 287
Autres charges non techniques	-	-	-441 819	-111 098
Produits exceptionnels	-	-	83 385	53 385
Charges exceptionnelles	-	-	-88 965	-235 506
Résultat exceptionnel	-	-	-5 580	-182 121
Participation des salariés	-	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	-	-	-268 953	-8 582 009
Résultat de l'exercice	-	-	34 629 534	16 900 429

NOTES

Changement de méthodes comptables

Au cours de l'exercice, CCR RE a réalisé une revue des modalités d'affectation des contrats de la Business Unit « Vie ». Celle-ci a conduit à ajuster la répartition des flux entre les comptes Vie et Non Vie en application des principes décrits à l'article 410-1 du règlement ANC n°2015-11.

En application de l'article 410-1 du règlement ANC n°2015-11 du 26 novembre 2015, les activités Non-Vie distinguées dans le compte de résultat comprennent la réassurance de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie.

Les informations financières et comptables détaillées relatives aux états financiers de CCR RE, établies en 2018, sont incluses dans le « Rapport financier annuel 2018 ». Ce document est disponible sur le lien suivant :

<http://bit.ly/Rapport-financier-CCR-Re-2018>

BILAN ACTIF

En euros			31/12/2018	31/12/2017
	Montant brut	Amortissements & Provisions	Montant net	Montant net
Actifs incorporels	86 508	80 342	6 166	6 398
Terrains et constructions	178 241 373	32 954 873	145 286 500	147 731 155
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	6 200 000	-	6 200 000	6 200 000
Autres placements	1 493 593 796	50 527	1 493 543 269	1 425 522 081
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	212 833 259	-	212 833 259	187 734 374
Placements	1 890 868 428	33 005 400	1 857 863 027	1 767 187 610
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	571	-	571	166
Provisions pour sinistres à payer Vie	862 489	-	862 489	547 051
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	5 987 022	-	5 987 022	9 278 553
Autres provisions techniques (Vie)	-	-	-	-
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	6 850 081	-	6 850 081	9 825 770
Créances nées d'opérations de réassurance	43 528 902	2 383 224	41 145 678	34 741 106
État, organismes sociaux, collectivités publiques	8 111 488	-	8 111 488	7 894 551
Personnel	-	-	-	-
Débiteurs divers	6 111 701	78 405	6 033 296	5 258 948
Créances	57 752 091	2 461 629	55 290 461	47 894 606
Actifs corporels d'exploitation	509 009	403 354	105 655	125 460
Comptes courants et caisse	159 363 432	-	159 363 432	176 735 551
Autres actifs	159 872 441	403 354	159 469 087	176 861 010
Intérêts et loyers acquis non échus	3 703 776	-	3 703 776	3 215 969
Frais d'acquisition reportés (Vie et Non-Vie)	36 354 596	-	36 354 596	30 641 302
Autres comptes de régularisation	209 865 937	-	209 865 937	173 342 617
Comptes de régularisation - Actif	249 924 308	-	249 924 308	207 199 888
Total de l'actif	2 365 353 857	35 950 726	2 329 403 131	2 208 975 283

BILAN PASSIF

En euros	31/12/2018	31/12/2017
	Avant affectation du résultat	Avant affectation du résultat
Capital social	90 082 100	90 082 100
Primes liées au capital social	-	270 847 129
Réserves de réévaluation	-	-
Autres réserves	293 761 763	6 014 205
Résultat de l'exercice	34 629 534	16 900 429
Capitaux propres	418 473 397	383 843 863
Passif subordonné	75 000 000	75 000 000
Provisions pour primes non acquises (Non-Vie)	146 502 175	103 571 625
Provisions de réassurance vie	73 323 247	199 214 008
Provisions pour sinistres à payer Vie	63 867 948	126 870 274
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	1 465 955 038	1 281 396 633
Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes Vie	3 134 269	-
Provisions pour égalisation	26 197 731	15 324 797
Autres provisions techniques (Vie)	35 936 280	-
Provisions techniques brutes	1 814 916 688	1 726 377 337
Provisions (autres que techniques)	2 810 628	6 637 308
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	157 092	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	952 652	195 296
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	960 398	962 981
Personnel	4 585 424	1 486 841
État, organismes sociaux et collectivités publiques	2 413 166	1 204 069
Créanciers ou créditeurs divers	7 133 290	9 322 038
Autres dettes	16 044 930	13 171 224
Comptes de régularisation - Passif	2 000 396	3 945 550
Total du passif	2 329 403 131	2 208 975 283



Plus d'informations sur www.ccr.fr



@CCR_Reassurance



CCR-Caisse Centrale
de Réassurance



CCR Reassurance



CCR Reassurance

Suivez-nous sur **les réseaux sociaux**



Rapport d'activité édité par CCR - Avril 2019

Crédits photos : Géraldine Aresteanu - AFP/America, S. Aubin/leemage, Eric Cabanis, Lionel Chamoiseau, Jeff Pachoud, Maxime Reynie/Hans Lucas, Rollinger-Ana/Only-France, Joaquin Sarmiento, Justin Sullivan/GettyImages North America/AFP - Freepik.com - GettyImages/Kyodo News, The Asahi Shimbun - Photothèque CCR - Photothèque Energy Observer - Photothèque musée Rodin.

Conception, rédaction, réalisation : story-building.fr

Ce rapport d'activité a été imprimé en France par HandiPRINT, une entreprise adaptée filiale du Groupe Lecaux imprimeur certifié PEFC et FSC, détenteur du label Imprim'vert et signataire de la Charte de la Diversité.



Typhon Jebi au Japon, le 4 septembre 2018
à Nishinomiya, ville de la préfecture de
Hyogo : déclenchement d'un incendie après
le passage d'une vague de submersion.

En couverture : Inondation de la Seine
à Paris, le 27 janvier 2018. La Seine recouvre
l'île aux Cygnes jusqu'aux pieds de la statue
de la Liberté devant les tours du Front de
Seine-Beaugrenelle (XV^e arrondissement).

157, bd Haussmann - 75008 Paris - France - Tél. : +33 1 44 35 31 00

www.ccr.fr